

# GENRES PLURIELS

## asbl



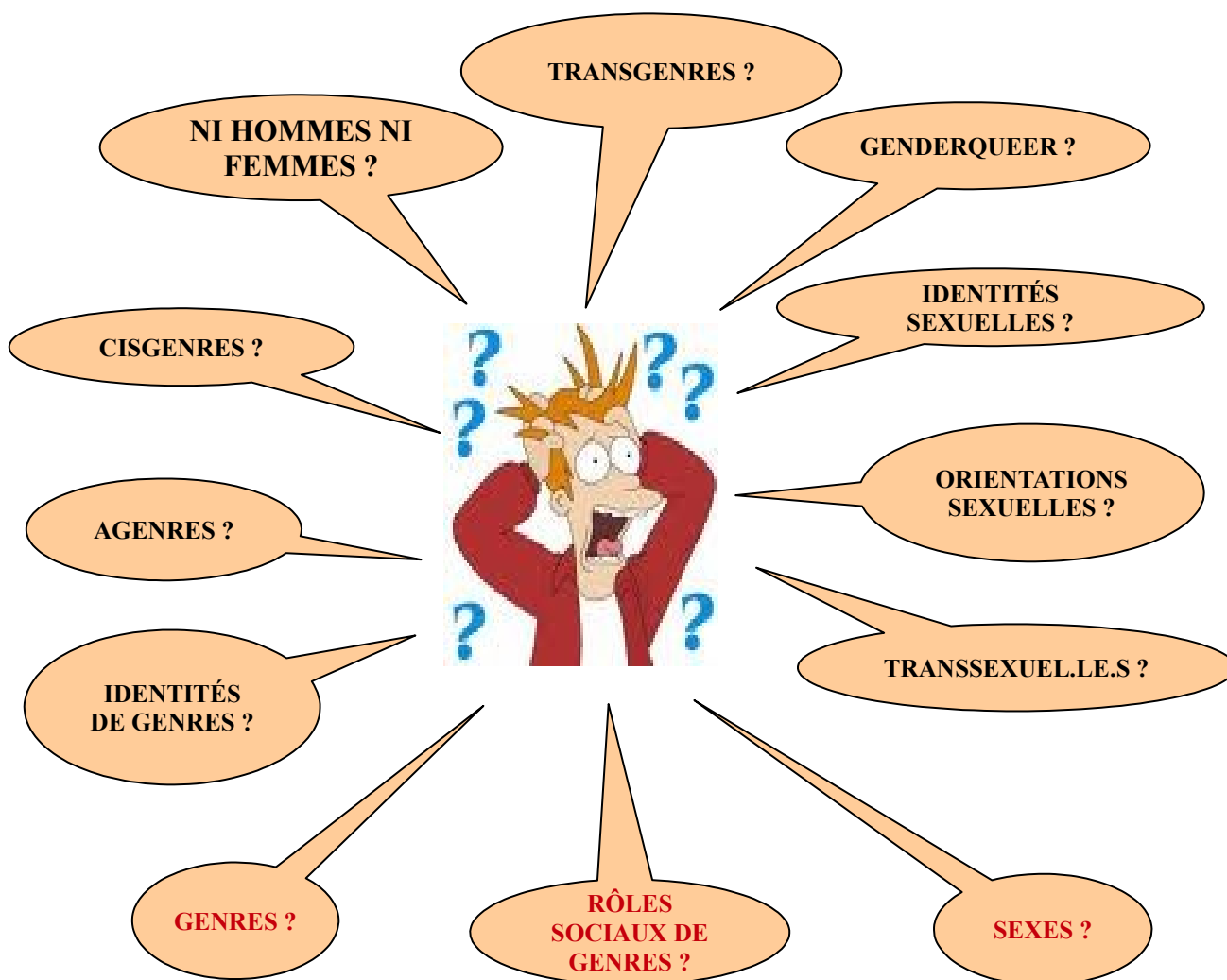
# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2011

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE GENRES PLURIELS</b>	<b>2</b>
I.	Renseignements concernant l'association	3
II.	Nos objectifs	4
III.	Nos principes	9
IV.	Nos moyens	10
V.	Nos partenaires	11
<b>2.</b>	<b>COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS 2011</b>	<b>14</b>
I.	« Trans*, J'avance – Pour une diversité des genres »	15
II.	Festival « Tous les genres sont dans la culture »	28
III.	Cellule de monitoring législatif/juridique & de lobbying politique	37
IV.	Groupe Média	40
V.	Atelier Drag King	42
VI.	Atelier d'écriture & projet de livre pour enfants	43
VII.	Atelier Vidéo	44
VIII.	Autres activités	44
<b>3.</b>	<b>SITE WEB</b>	<b>45</b>
<b>4.</b>	<b>PROJETS &amp; PERSPECTIVES 2012</b>	<b>50</b>
I.	Projets récurrents	51
II.	Nouveau projet : atelier de féminisation	53
III.	Projets à l'étude	54
IV.	Gestion et administration	55
<b>5.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER 2011 &amp; BUDGET PRÉVISIONNEL 2012</b>	<b>57</b>
<b>6.</b>	<b>AVEC LE SOUTIEN DE...</b>	<b>67</b>

# 1. Présentation de Genres Pluriels



## I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Forme juridique :	Genres Pluriels ASBL
N° d'entreprise :	0892. 826.107
Siège social	108, rue de Locht, 1030 Schaerbeek
Téléphone :	0487 63 23 43
Mail :	<a href="mailto:contact@genrespluriels.be">contact@genrespluriels.be</a>
Site Web :	<a href="http://www.genrespluriels.be">www.genrespluriels.be</a>
Numéro de compte bancaire :	523-0802614-14
Code – IBAN :	BE94 5230 8026 1414
Code – BIC :	TRIOEBBB

Composition de l'association : à la date du 31 décembre 2011, Genres Pluriels comprend 51 membres au total en ordre de cotisation.

Membres fondateurs : Londé Ngosso, Max Nisol, Tanguy Pinxteren

Conseil d'Administration 2011 : Melody Dor, Kris Günther, Max Nisol, Aïcha Serghini, Franck Timbal

Le Conseil d'Administration se réunit tous les troisièmes vendredis du mois, de 18h30 à 20h30 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

L'Assemblée Générale est composée des membres effectifs et membres fondateurs.

Les statuts de l'association peuvent être téléchargés sur notre site Internet, rubrique « Présentation de Genres Pluriels ».

Référence de la publication des statuts au Moniteur belge : 10120265

## II. NOS OBJECTIFS

### 1. Soutien des personnes transgenres et intersexuées

Le constat ayant conduit à la fondation de l'association en 2007 était le suivant : l'absence de structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées à Bruxelles et en Belgique francophone. La création d'une telle structure revêtait une importance vitale pour de nombreuses personnes en demande.

L'objectif premier de Genres Pluriels est d'offrir aux personnes transgenres et intersexuées un soutien adapté, diversifié et de qualité, dans un climat de respect et d'écoute. Parmi les moyens mis en œuvre figurent une permanence mensuelle, un groupe de parole, des entretiens individuels, divers ateliers.

Les personnes transgenres et intersexuées peuvent s'adresser à l'association pour recevoir des informations, un soutien psychosocial, une aide par rapport à différentes démarches.

### 2. Visibilisation, sensibilisation, information, formation

Nous constatons que le public est largement sous-informé ou mal informé de l'existence et des réalités des personnes transgenres. Cette ignorance est à l'origine de préjugés, de stigmatisations et de discriminations. Elle peut conduire à des actes de haine.

La représentation médiatique des personnes transgenres demeure quant à elle imprégnée de stéréotypes et de clichés. Même si elle se veut plus bienveillante que par le passé, son approche quasi systématiquement sensationnaliste ne reflète pas la diversité des personnes et des parcours de vie.

Les transidentités sont par ailleurs sous représentées dans les politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations. Or, il est avéré que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès aux services publics, aux diverses administrations, aux soins de santé de base ; non respect de la vie privée et incessantes tracasseries dans les commerces, les banques, les hôpitaux, les mutuelles, les transports en commun, etc., à cause de leurs papiers d'identité et autres documents officiels non adaptés à leur situation de transition ; refus de leur prénom social ; utilisation d'une civilité inopportune ; obligation de mentionner le « sexe » sur des formulaires, etc.

Nous estimons qu'il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnels de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés.

### **3. Développement d'un réseau local, national et international**

Afin d'améliorer la visibilité et le soutien des personnes transgenres et intersexuées, l'association n'a de cesse d'œuvrer, par le biais de ses différentes activités structurelles et ponctuelles, au développement d'un réseau le plus dense et actif possible avec :

- les associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bi-, trans\*, queer, intersexes) et féministes au niveau national et international
- tous les acteurs sociaux, et en particulier les professionnels de la santé/santé mentale/action sociale, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- les administrations et les pouvoirs publics

### **4. Dépathologisation des transidentités et amélioration des droits des personnes transgenres et intersexuées**

En Belgique, il apparaît que les personnes transgenres/de genres fluides et intersexuées, désignées comme « transsexuelles » dans le jargon psychiatrique et juridique, se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie. En effet, le milieu médical – et celui de la psychiatrie en particulier – interprète généralement tout écart par rapport au sexe et au genre, tels que définis par le modèle normatif fondé sur la représentation binaire de la sexualité reproductive humaine, comme une menace pour l'ordre social. Aussi remarquons-nous que les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur identité de genre et qui sollicitent un soutien psychologique en milieu psychiatrique se voient rapidement « prises en charge » et enrôlées dans des processus de normalisation visant à leur assigner un genre bien défini, qui satisfasse à la doxa du binarisme genré (homme-femme uniquement). Cette situation oblige certaines personnes à simuler le genre attendu.

Par ailleurs, les préjugés et discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres et intersexuées se traduisent par des difficultés souvent considérables dans des domaines fondamentaux tels que l'accès à la santé, au travail, à l'éducation, au logement. Ces personnes sont ainsi particulièrement exposées à la précarité, comme le confirment les résultats de l'étude « Être transgenre en Belgique » (2009), conduite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. La précarisation est évidemment exacerbée dans le cas des migrants ou demandeurs d'asile trans\*. L'exclusion, la souffrance et l'isolement sont ainsi le lot de bien des personnes transgenres et intersexuées.

Enfin, il subsiste, dans les pratiques et la législation, des anomalies indignes d'une société démocratique, telles que la stérilisation préalable au changement d'état civil pour les personnes en transition, ou bien encore les interventions chirurgicales de ré-assignation sexuelle pratiquées sur les enfants intersexués.

## **C'est pourquoi nous demandons :**

**Qu'au terme de *transsexuel*, soit préféré celui de *transgenre*, ou *genre fluide*.**

**Le retrait des transidentités et de l'intersexualité de la liste des maladies mentales (DSM IV et CIM-10).**

La fluidité des genres doit être validée comme configuration psychique viable, non pathologique, et ne faire l'objet d'aucune thérapie systématique de réorientation vers un genre normé.

Les personnes transgenres et intersexuées qui sollicitent un soutien psychologique doivent être reconnues comme des personnes à part entière, et non comme des êtres immatures à reformater. Rappelons que les psychiatres sont là pour apaiser les souffrances de l'âme et non pour incarner les détenteurs de l'ordre symbolique.

Le respect de l'intégrité physique et mentale des personnes transgenres et intersexuées doit être replacé au centre de toute intervention psychiatrique, en dehors des enjeux théoriques, lesquels s'avèrent hautement spéculatifs par nature, et conduisent souvent à des aveuglements d'ordre idéologique.

Nous dénonçons l'hypocrisie d'un système où les personnes transgenres et intersexuées sont contraintes de falsifier leur vérité profonde en se conformant aux attentes des psychiatres pour se voir accorder l'autorisation de changer de genres.

**L'arrêt des réassignations sexuelles pratiquées à la naissance sur des personnes intersexuées.**

Nous nous opposons fermement à la réassignation sexuelle des personnes intersexuées (hermaphrodites), a fortiori lorsque ladite réassignation passe par des interventions chirurgicales lourdes pratiquées dès le plus jeune âge, qui se traduisent par une véritable mutilation des organes génitaux et qui entraînent, outre les dégâts esthétiques et les humiliations inhérentes aux traitements post-opératoires, la suppression de tout plaisir sexuel. En cela, il n'est pas exagéré de comparer la réassignation chirurgicale à la pratique non moins inhumaine de l'excision.

Les personnes intersexuées ont droit à la liberté de disposer de leur corps et de leur destinée, quel que soit le diagnostic posé sur elles par les médecins et les psychiatres.

Les personnes intersexuées (ainsi que les parents de mineur intersexué) ont le droit à un consentement éclairé. Cela implique que le médecin soit tenu de présenter clairement tous les risques d'une conduite thérapeutique. En particulier, il doit fournir l'information la plus complète, la plus neutre et la plus éclairée sur le caractère irréversible d'une opération de changement de sexe, ainsi que sur les éventuels traitements médicaux consécutifs.

Lorsqu'il n'y a aucun risque pour la vie de l'enfant présentant une ambiguïté sexuelle, la réassignation chirurgicale ne doit pas être pratiquée.

**La disparition des « protocoles officiels » et autres « standards de Soins » psychiatriques de la HBIGDA exigés par la loi belge sur le changement d'état civil, et leur remplacement par un suivi de santé libre, pour celles et ceux qui le désirent, dans un climat de respect et d'écoute.**

L'accès aux traitements hormonaux et à la chirurgie doit être facilité. Les personnes qui, éprouvant un questionnement par rapport au sexe biologique qui leur a été assigné à la naissance, souhaitent, par la voie des traitements hormonaux et de la chirurgie, modifier leur apparence, ne devraient pas avoir à se justifier outre mesure, dès lors qu'elles ont pris connaissance des conséquences de leurs choix par des conseils éclairés de la part de professionnels compétents.

Les traitements hormonaux et la chirurgie ne doivent pas dépendre de protocoles médicaux et thérapeutiques standardisés, interminables et humiliants, lesquels dépassent souvent de loin la demande d'aide initiale.

**La modification de la loi de mai 2007 relative au changement d'état civil pour les personnes transgenres (dite « Loi relative à la transsexualité »). Cette loi n'est pas acceptable en l'état, car elle impose la stérilisation comme préalable au changement d'état civil, se base sur une approche psychiatrisante et donne un rôle trop déterminant au corps médical.**

Le législateur fédéral doit supprimer les dispositions relatives à l'obligation de ré-assignation et de stérilité.

Le législateur fédéral doit permettre aux personnes transgenres et intersexuées d'opter pour une forme d'indétermination de genre.

La modification de la mention de sexe sur tous les papiers officiels doit être possible sur simple demande. La mention du sexe dans les documents administratifs doit être strictement limitée aux cas où cette information revêt une utilité avérée. Il est préférable qu'elle soit simplement reprise comme donnée électronique. Au final, un référencement *autre* doit être autorisé et promu.

Par ailleurs, les administrations et les entreprises doivent mettre tout en œuvre pour que soit respectés la vie privée des personnes transgenres et intersexuées (modification, sur simple demande, des civilités et prénoms sur les factures et courriers) ainsi que leur choix du prénom et du genre, dans les documents officiels.

La loi belge sur le changement d'état civil doit respecter le principe 18 de Jogjakarta : « *Nul ne peut être forcé de subir une quelconque forme de traitement, de protocole ou de test médical ou psychologique, ou d'être enfermé dans un établissement médical, en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.* »

Les *Principes de Jogjakarta* sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, adoptés en mars 2007, constituent non seulement un code de conduite pour tout État en matière de droits des personnes LGBTQI, mais aussi un ensemble de repères pour notre pays, dans la conduite de ses politiques internationales et de coopération au développement.

L'association se réfère également aux recommandations de Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits Humains du Conseil de l'Europe, exprimées dans le document thématique « *Human rights and gender identities* » (2009) : « *Les États membres du Conseil de l'Europe devraient s'attaquer plus vigoureusement à la transphobie et à la discrimination envers les personnes transgenres dont la situation a été longtemps ignorée et négligée. Pourtant ses personnes font face à des problèmes caractéristiques, extrêmement concrets* ».

Ce document thématique fait valoir que les normes internationales reconnues en matière de droits de l'Homme, telles que le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et le droit aux soins de santé, s'appliquent à tous, y compris aux personnes transgenres. De même, celles-ci ont le droit d'être protégées contre la discrimination sur le marché du travail. Il est recommandé aux États membres du Conseil de l'Europe de lutter davantage contre la discrimination, y compris en formant les

personnels de santé. Par ailleurs, les personnes qui souhaitent faire reconnaître leur identité de genre ne devraient pas être obligatoirement soumises à une stérilisation ni à aucun autre traitement médical. (Source : Communiqué de presse 604/2009 du Conseil de l'Europe).

La Belgique est signataire de la déclaration faite à l'ONU ; elle doit continuer sur sa lancée et signer les Principes de Jogjakarta. En tant qu'État membre du Conseil de l'Europe, elle se doit suivre les recommandations de Thomas Hammarberg.

Le combat pour les droits des personnes transgenres et intersexuées continue dans le monde entier. Notre pays doit jouer un rôle de pionnier au niveau international.

### **Modifications de la loi de mai 2007 :**

Modification du paragraphe 2 de l'article 2 :

§ 2. Lors de la déclaration, l'intéressé remet à l'officier de l'état civil une déclaration du psychiatre et du chirurgien, en qualité de médecins traitants, attestant :

*1° que l'intéressé a la conviction intime, constante et irréversible d'appartenir au sexe opposé à un autre genre que celui qui est indiqué dans l'acte de naissance ;*

Suppression du paragraphe 3 de l'article 2 :

~~§ 3. Le cas échéant, l'officier de l'état civil peut demander une traduction certifiée conforme de la déclaration des médecins traitants.~~

Suppression des alinéas 2° et 3° du paragraphe 2 de l'article 2 :

~~2° que l'intéressé a subi une ré-assignation sexuelle qui le fait correspondre au sexe opposé, auquel il a la conviction d'appartenir, dans toute la mesure de ce qui est possible et justifié du point de vue médical ;~~

~~3° que l'intéressé n'est plus en mesure de concevoir des enfants conformément à son sexe précédent.~~

**L'accès des personnes transgenres et intersexuées à la procréation médicalement assistée, ainsi que le droit de pouvoir congeler le sperme et les ovules.**

**La reconnaissance des interventions médicales spécialisées dans le cadre du processus de transition en tant qu'interventions de *reconstruction* (et non pas esthétiques), ainsi que leur intégration dans le système de remboursement de la sécurité sociale.**

**Le droit d'asile pour les personnes transgenres et intersexuées dont la santé et la vie serait menacées en cas de renvoi dans leur pays d'origine.**

## 5. Changer les mentalités

Les résistances persistent dans les mentalités. La transphobie et l'intersexophobie trouvent leurs origines dans notre éducation, dans notre culture, dans nos racines religieuses et nos superstitions, dans la répartition binaire des rôles entre hommes et femmes. Celle-ci se manifeste à de multiples niveaux : dans les représentations individuelles, le discours, le langage et les stéréotypes qu'il véhicule, dans les actes des institutions, etc. Elle est source de discriminations, d'exclusions, voire de violences. Elle pousse de nombreuses personnes transgenres (personnes en transition, travesti-e-s, butches, cross-dressers, drag queens, drag kings, androgynes) et intersexuées (hermaphrodites) à cacher leur identité de genre et à vivre dans le déni et l'isolement.

Combattre les discriminations n'est pas simplement une question de législation, mais relève aussi d'une volonté politique de faire évoluer les mentalités, d'instaurer une société progressiste et ouverte à la diversité des identités humaines et culturelles, en partenariat avec les associations et autres organisations non gouvernementales.

Genres Pluriels se veut non seulement une structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées, mais aussi une plate-forme d'information, d'action, de vigilance, de recherche – dans un esprit d'interaction avec tous les acteurs de la société.

## III. NOS PRINCIPES

1. La démocratie partout et tout le temps
2. L'indépendance totale vis-à-vis de l'État, des partis, des églises (mais nous respectons toutes les opinions non totalitaires et non prosélytes)
3. Le droit à la différence (pas d'injonction contraignante, normative ou excluante au sein de notre communauté !)
4. L'unité d'action entre associations LGBTQI et féministes
5. Le refus de la violence physique (sauf en cas de nécessité absolue, la légitime défense, concept légal, prévu par la législation belge)
6. La dénonciation publique des actes et des propos transphobes, d'où qu'ils émanent
7. La visibilité, la transparence, la clarté dans nos objectifs

## IV. NOS MOYENS

### 1. Accueil et soutien des publics transgenres et intersexués

- Permanence de l'association : tous les premiers jeudis du mois, de 18h30 à 22h30, à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles (voir p. 19)
- Groupe de parole réservé aux personnes trans\*, dans un cadre de confidentialité et sans visée thérapeutique : tous les troisièmes samedis du mois, de 13h30 à 16h00, à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles (voir p. 20)
- Entretiens psychosociaux individuels sur rendez-vous (voir p. 21)

### 2. Visibilisation des personnes transgenres et intersexuées

- Actions auprès des pouvoirs publics
- Manifestations publiques de soutien aux personnes transgenres et intersexuées
- Participation à des conférences, colloques, séminaires, tables rondes, émissions de radio, documentaires télévisuels, ateliers, débats, manifestations, projections de films, expositions, spectacles, performances, lectures critiques, etc.
- Festival « Tous les genres sont dans la culture » (voir p. 28)

### 3. Sensibilisation aux discriminations s'exerçant à l'encontre des personnes transgenres et intersexuées

- Lutter contre les mécanismes de sexisme, d'hétérosexisme et d'hétéronormativité, à l'origine des discriminations qui s'exercent à l'encontre des minorités tant d'identités de genres que d'orientations sexuelles
- Sensibilisation des pouvoirs publics, des administrations, des professionnels de la santé/santé mentale, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- Informations/actions visant à sensibiliser un public le plus large possible

### 4. Travail en réseau

- avec les associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bi-, trans, queer, intersexes) et féministes
- avec tous les acteurs sociaux, en particulier les professionnels de la santé/santé mentale/action sociale, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- avec les administrations et les pouvoirs publics

### 5. Organisation de conférences/ateliers/formations adaptés aux différents publics

Voir p. 23-26, 42-44 et 53

### 6. Création et utilisation d'un site web afin de faciliter la diffusion des informations et les prises de contacts

Voir p. 45

## 7. Collaborations avec des étudiants et chercheurs dans le cadre de projets, mémoires, TFE, stages, etc.

## 8. Recherches théoriques, cliniques et de terrain sur les notions de *genres*, *transgenres*, *genres fluides*, *intersexués*, au-delà du « féminin » et du « masculin »

- Importance du public cible
- Impacts sociopolitiques (féministes, anthropologiques, linguistiques, politiques, culturels,...)
- Interroger les stéréotypes de genre/mécanismes de construction sexuée des genres sociaux
- Interroger les rapports sociopolitiques binaires qui marquent les relations de pouvoir et de domination entre le genre « masculin » et le genre « féminin »
- Interroger les croyances à l'existence de 2 et seulement 2 genres normés et normatifs « masculin » et « féminin »
- Examiner l'impact sociopolitique de la vision du continuum des genres
- Analyse critique des discours et pratiques dans le champ psycho-médico-social
- Analyse critique sur la biologie et son enseignement

# V. NOS PARTENAIRES

## 1. Partenaire logistique

### La Maison Arc-en-ciel de Bruxelles

42 rue du Marché au Charbon, 1000 Bruxelles

La Maison Arc-en-ciel, qui constitue la coupole de différentes associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, queer, intersexes) de la Région de Bruxelles-Capitale, a officiellement ouvert ses portes le 27 octobre 2001.

C'est un lieu où, d'une part, les personnes LGBTQI et leurs sympathisant-e-s peuvent obtenir des informations et bénéficier d'un espace d'accueil pour recevoir leurs amis, et où, d'autre part, les associations peuvent se réunir et organiser différentes activités.

Ce lieu se veut une alternative au circuit commercial.

La Maison Arc-en-ciel dispose :

- d'un point d'information/café, où chacun peut obtenir des infos concernant la communauté LGBTQI
- de locaux ainsi que d'une salle polyvalente offrant un espace pour se réunir ou organiser diverses activités socioculturelles
- d'un service d'accueil pouvant orienter les personnes vers d'autres structures offrant une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale



Voir en ligne sur <http://www.rainbowhouse.be>

## 2. Partenaires institutionnels

- Région de Bruxelles-Capitale
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Ville de Bruxelles
- Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes
- Wallonie-Bruxelles International
- Commission communautaire française
- Loterie Nationale
- VGC
- Région Wallonne
- Commune de Schaerbeek, Égalité des chances
- Banque Triodos
- Crédal

## 3. Partenaires militants et académiques

### - **Amnesty International Coordination LGBT**

[http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui\\_sommes\\_nous/organisation/reseaux/commission\\_lgbt](http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui_sommes_nous/organisation/reseaux/commission_lgbt)

### - **Association nationale transgenre** (association française de soutien aux personnes transgenres)

<http://www.ant-france.eu/ta2-accueil.htm>

### - **Bang Bang** (émission radiophonique, Pure FM)

[http://www.rtf.be/purefm/emission\\_bang-bang?id=626](http://www.rtf.be/purefm/emission_bang-bang?id=626)

### - **Cavaria** (couple holebi néerlandophone)

<http://www.cavaria.be/>

### - **Centrum Morele Dienstverlening**

#### - **C.H.E.** (Cercle Homosexuel Etudiant de l'ULB)

<http://www.che-ulb.be/>

#### - **CHEN** (Carrefour Homosexuel Etudiantin de Namur)

<https://www.facebook.com/CHENamur>

#### - **Coordination Provinciale Sida Assuétudes Province de Namur** (Vinciane Paoletti)

#### - **Etopia – Centre d'animation et de recherche en écologie politique**

<http://www.etopia.be>

#### - **Ex Aequo** (asbl de promotion de la santé et de prévention des IST)

<http://www.exaequo.be>

#### - **Fédération laïque de centres de planning familial (FLCPF)**

<http://www.planningfamilial.net>

#### - **Feministische Actiebende (FAB)**

<http://www.feminisme.be/fab>

#### - **Facultés universitaires Notre Dame de la Paix (FUNDP)**

<http://www.fundp.ac.be/>

- **Garance asbl**  
<http://www.garance.be>
- **Genres d'à côté**  
<http://www.gdac.org>
- **Institut Émilie du Châtelet**  
<http://www.institutemilieduchatelet.org>
- **The International Lesbian and Gay Association (ILGA)**  
<http://ilga.org>
- **L'autre « lieu »** (recherche – action sur la psychiatrie et les alternatives)  
<http://www.autrelieu.be>
- **Luca Greco** (chercheur à la Sorbonne)
- **Lweek**  
<http://l-week-2010.blogspot.com/>
- **Magenta**  
<http://www.magenta-asbl.be/>
- **Maison Arc-en-Ciel de Bruxelles**  
<http://www.rainbowhouse.be>
- **Maison des femmes de Schaerbeek**  
<http://http://lamaisondesfemmes.blogspot.com/>
- **Merhaba**  
<http://www.merhaba.be>
- **Organisation internationale des Intersexués (OII)**  
<http://www.intersexualite.org/>
- **OUTrans** (association française de soutien aux personnes transgenres)  
<http://www.outrans.org>
- **Pink Ponk** (collectif queer bruxellois)
- **Plateforme de prévention SIDA**  
<http://www.preventionsida.org/>
- **Polyamour.be**  
<http://www.polyamour.be/>
- **Pride 2012**  
<http://www.thepride.be>
- **Queerilla**  
<http://www.queerilla.be>
- **Radio Panik**
- **Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence**  
[http://cgl.lille.free.fr/asso\\_soeurs.htm](http://cgl.lille.free.fr/asso_soeurs.htm)
- **Swim for Life**  
<http://www.swimforlife.be>
- **TransGender Europe (TGEU)**  
<http://tgeu.net>
- **Transgender Luxembourg (TGL)**  
<http://www.gay.lu/node/1501>
- **Université Libre de Bruxelles/Facultés universitaires Saint-Louis – Séminaire interdisciplinaire « Militer et Prévenir »**
- **Gabrielle Vandepoortaele** – réalisatrice du documentaire « Les Drag Kings de Bruxelles »  
<http://www.myspace.com/gabriellevdp>
- **Vie féminine**  
<http://www.viefeminine.be>

## **2. Compte-rendu des activités 2011**

# I. « TRANS\*, J'AVANCE – POUR UNE DIVERSITÉ DES GENRES »

Responsable du projet : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels

## PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres » comporte 2 phases :

1. Première phase : Projet pilote du 1<sup>er</sup> mai 2010 à fin mai 2011. Ce projet était soutenu par l'Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes (IEFH).

2. Phase actuelle : Projet en cours d'une durée de 24 mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 30 septembre 2013, dans la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie. Ce projet requiert l'occupation d'une personne salariée à temps plein durant 24 mois. Il bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région Wallonne.

La phase 2 se décline elle-même en 2 parties :

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2011 à septembre 2012 : en cours de réalisation
- De septembre 2012 à septembre 2013 : projection future

1 <sup>ER</sup> MAI 2010 > 31 MAI 2011	1 <sup>ER</sup> JUIN 2011 AU 31 AOÛT 2011	1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2011 A SEPTEMBRE 2012
PERIODE PROJET PILOTE : RÉALISÉ	PÉRIODE DE TRANSITION HORS PROJET SUBSIDIÉ	PROJET EN COURS

### 1. Publics cibles

- les personnes transgenres et intersexuées
- les acteurs psycho-médico-sociaux
- le grand public

### 2. Objectifs

Visibiliser et offrir une vision non pathologique des personnes aux genres fluides (transgenres, personnes en transition, butch, androgynes, transvestiEs, drag kings, drag queens,...) et intersexuées auprès du grand public. Montrer une diversité des identités de genres dans un *continuum* permet de déconstruire les stéréotypes liés au « masculin » et au « féminin ».

Améliorer l'accès aux soins de santé, ainsi que le soutien psychosocial, des personnes transgenres. Ces personnes sont elles-mêmes en bute avec les préjugés et le peu d'information accessible, fiable et respectueuse. Elles ont bien souvent une vision d'elles-mêmes dévalorisée et pathologisée, qui ne leur permet pas de s'épanouir dans la pleine estime de soi. L'accent est également mis sur l'importance de l'information et de la formation des professionnels psycho-médico-sociaux, afin qu'ils apportent une information et une aide adéquates au public transidentitaire.

Lutter contre les discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexuées dans la société. Cette lutte contre les discriminations transspécifiques et intersexespécifiques peut être efficace à condition d'apporter une information construite aux acteurs psycho-médico-sociaux et au grand public, ainsi qu'un accueil professionnel et de qualité aux personnes transgenres et intersexuées.

### 3. Axes

1. Soutien aux groupes de pairs
2. Informer le public
3. Changer les politiques de santé et de bien être
4. Sensibiliser les administrations, les organismes privés, le secteur de l'emploi
5. Changer les mentalités
6. Changer la législation

### 4. Résultats visés

Premièrement, ce projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres » permet d'améliorer la situation psychologique, sociale et professionnelle des personnes transidentitaires, par l'apport d'une structure professionnelle d'accueil psychosocial et juridique.

Deuxièmement, dans le cadre du projet Trans\*, J'avance 2011-2012, la modélisation du « Réseau PMS trans\* » est en cours avec quelques médecins. Un Yahoogroupe spécifique réseau est opérationnel. Ce dernier permet aux professionnel.le.s intéressé.e.s de pouvoir échanger les questions et informations. Mais aussi il apporte des outils adéquats aux professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux afin d'accueillir, de conseiller et d'écouter les personnes transidentitaires.

Enfin, il questionne les aspects juridiques actuels par la mise en œuvre d'un groupe de travail.

### 5. Structure

Le projet se déroulera en 5 phases : 3 phases transversales et 2 phases progressives.

*Les phases transversales :*

- Soutien aux pairs/publics transgenres (1)
- Création d'un réseau de collaborations psycho-médico-social (3)
- Sensibilisation aux thématiques transidentitaires, au niveau santé et égalité des chances (juridique et monde du travail) (5)

*Les phases progressives :*

- Analyse des besoins (2)
- Création d'une formation adaptée à chaque public (4)

### 6. Promotion/Plan d'implémentation

*Ce projet sera diffusé par le biais :*

- du site web de Genres Pluriels
- de notre mailing de personnes, d'associations, d'institutions publiques
- de nos membres
- de nos contacts déjà établis avec différents partenaires psycho-médico-sociaux et associatifs
- des demandes de collaborations avec les pouvoirs publics de différents niveaux, et les syndicats

*La diffusion des résultats se fera par :*

- un rapport d'activité visible sur le site web de Genres Pluriels
- une invitation à une présentation publique des résultats du projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres », qui sera adressée aux membres de Genres Pluriels, aux associations participant au projet, aux responsables politiques, aux institutions subsidiaires et aux médias.

## **7. Organisations collaborant au projet**

- Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
- Arc-en-ciel Wallonie
- Centres de Planning Familial
- Maisons médicales
- Médecins généralistes
- L'Autre « lieu »
- Juristes
- Coordination Sida Assuétude de Namur
- Cabinet Égalité des Chances de la Région de Bruxelles-Capitale
- Atelier « Genres et sexualités » de l'ULB
- Çavaria

## **8. Principes de Jogjakarta**

En travaillant sur les bases des Principes de Jogjakarta, ce projet concrétise certaines des recommandations issues de l'étude « Être transgenre en Belgique », telles que la mise en œuvre d'un espace d'accueil professionnel, des prises de contacts avec les responsables politiques afin de réfléchir à des améliorations des aspects juridiques, ainsi qu'une sensibilisation à la prévention des discriminations s'exerçant à l'encontre des personnes transgenres.

Les Principes de Jogjakarta seront une base tout au long du développement de ce projet, tant au sein des groupes de parole de personnes transgenres qu'à travers les groupes de travail avec des professionnels de toutes les disciplines.

## **9. Phases et timing du projet**

Les tableaux en page suivante mettent en perspective les objectifs et les différentes phases de déroulement du projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres ».



## LES RÉALISATIONS

- Un groupe de parole mensuel pour les personnes transidentitaires
- Des formations pour tout public et pour les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux
- Une analyse des besoins présents et à venir
- La mise en œuvre de réseaux de collaborations :
  - médecins généralistes pour la prise en charge des traitements hormonaux
  - juristes pour les aspects juridiques
  - psychologues pour les aspects liés à l'accueil psychologique approprié
  - les différents acteurs locaux

Dans le cadre du projet pilote « Trans\*, J'avance » 2010-2011, une conférence grand public « Transgenre : Qu'est-ce que c'est ? », a eu lieu à la Maison de la Laïcité de **Charleroi** le 10/05/2011 (voir p. 25).

Dans le cadre du projet « Trans\*, J'avance » 2011-2012 et de la campagne de prévention « Hate Crime » de la Région Bruxelles-Capitale, une formation pour les policiers de la Région de Bruxelles-Capitale a eu lieu à **Bruxelles** au BIP le 14/09/2011.

Dans une perspective inclusive, le projet « Trans\*, J'avance » 2011-2012 a collaboré avec Çavaria et participé au T-Day à **Antwerpen** le 11/12/2011.

### 1. Soutien aux pairs

#### 1.1 Permanence mensuelle

La permanence mensuelle a lieu tous les premiers jeudis du mois à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Elle offre un lieu d'accueil chaleureux et informel afin que les personnes transgenres puissent faire connaissance et se retrouver autour d'un verre.

Elle est également un lieu de première ligne afin de rentrer un contact direct avec l'association Genres Pluriels.

Dans le cadre de ces permanences, plusieurs activités sont également développées :

- Un premier accueil
- Premières informations de base
- Possibilité de prise de rdv individuel
- Moment de concertation pour élaborer des activités communes
- Un passage des informations importantes auprès des membres

La diffusion de l'activité est effectuée par mailings, sur le site de l'association et via Facebook.

## **1.2 Soutien individuel**

### **Présentation**

En 2011, l'association a reçu 91 prises de contacts individuels, demandes d'information et/ou d'entretien/de suivi psychosocial.

Selon la demande des personnes, le suivi a été effectué par échange d'e-mails, par téléphone ou bien s'est concrétisé en un ou plusieurs entretiens individuels.

Il y a eu 31 demandes, par téléphone, d'information ou de rendez-vous pour un suivi psychosocial.

L'association a également reçu 1 demande de la part de parents d'un bébé intersexué, qui s'est traduite par une visite à domicile. La demande avait été transmise à l'association par le service social de la commune de Saint-Gilles.

La majorité des demandes concernaient une prise d'informations sur les traitements hormonaux mais aussi et surtout afin d'être accueilli.e dans un lieu de parole avec empathie, bienveillance et professionnalisme.

### **Conclusions**

La demande d'information de la part des personnes transgenres est croissante. Le projet « Trans\*, J'avance pour une diversité des genres » en 2011 met en lumière cette demande et commence à mettre en place une structure professionnelle souple respectueuse des points de confort de chaque personne.

Ce projet permet de poser les premiers jalons d'un lieu d'écoute et d'accueil bienveillant dans lequel les personnes transgenres apprennent à réfléchir et à prendre en mains leur transition.

Il existe encore beaucoup de méconnaissances de la part des personnes transgenres elles mêmes sur l'implication de leur potentielle transition tant sur le plan éthique (stéréotypes) que sur le plan médical (hormones, chirurgies).

Au total, ce projet a pu informer et /ou commencer un suivi psychosocial de :

- 50 personnes transgenres par mails
- 31 personnes par téléphone
- 91 entretiens individuels pour 41 personnes différentes

Il reste néanmoins encore beaucoup de personnes transgenres qui n'ont pas accès à une information claire, non pathologique et respectueuse de son identité de genre. Le développement de l'accueil spécifique élaboré dans le cadre de ce projet représente une nécessité et une demande de plus en plus prégnante tant de la part des personnes transgenres elles-même que de la part des familles et des professionnels psycho-médico-sociaux.

## **1.3 Groupe de parole**

### **Présentation**

Ce groupe de parole est mis en place afin d'instaurer un lieu d'échange de savoirs, de pratiques et de vie entre les personnes transgenres elles-mêmes. Il ne se veut pas un lieu de thérapie, bien que la rencontre avec d'autres personnes vivant des situations similaires peut être « thérapeutique ».

Ce groupe s'adressait aux membres de Genres Pluriels et aux personnes transgenres non-membres. Son accès était gratuit. Les personnes devaient avoir plus de 16 ans. Il avait une périodicité mensuelle : les troisièmes samedis du mois afin de permettre aux personnes transgenres vivant en Wallonie de pouvoir y assister.

L'activité a commencé en février 2011. Il y a eu au total 9 groupes de paroles durant l'année 2011. La diffusion de cette activité a été effectuée via plusieurs médias : en interne par le yahoogroupe (qui reprend tous les membres de l'association), mais aussi vers l'extérieur par un article sur le site Web de Genres Pluriels, par des mailings personnalisés, et via Facebook.

### **Conclusions**

Les groupes de parole ont attesté d'un réel besoin de rencontres plus structurées entre les personnes transgenres.

En prenant les commentaires à la question « Qu'est-ce qui m'a plu ? », il en ressortait que le respect, les échanges, l'ouverture d'esprit étaient les éléments mis en avant.

Quant aux propositions d'améliorations, elles portaient sur des thématiques éventuelles afin de guider les débats, le besoin de témoignages étant aussi mis en avant.

L'organisation de ce groupe de parole a été très majoritairement approuvée.

Il y a de la part des participant.e.s, un souhait que ces moments d'échange continuent et se fassent connaître dans la population transidentitaire.

Quelques phrases et témoignages à l'issue de ces réunions de groupe :

- « ... *On gagne à se connaître...* »
- « ... *Avoir moins peur des transgenres...* »
- « ... *Être soi-même...* »
- « ... *Renforcer les liens sociaux...* »

## **1.4 Groupe Média**

Voir p. 40-41

## **1.5 Forum**

Sur le plan technique, le forum est opérationnel sur le lien <http://forum.genrespluriels.be>

Elora, membre de Genres Pluriels, s'occupe de l'administration du Forum.

Il est indispensable d'avoir une petite équipe de modératRICES, ce qui se concrétise actuellement par l'augmentation du nombre de membres et par leur volonté d'implication.

## **2. Analyse des besoins**

### ***Groupe de travail « Genres et orientations sexuelles »-FLCPF***

Par de multiples contacts préalables avec la Fédération des Centres Laïques de Plannings Familial, il a été mis en place un groupe de réflexion afin de se pencher sur les attentes et les possibilités des différents partenaires.

De la part de Genres Pluriels, nous avons des demandes d'ordre de suivis médicaux tels que les Traitements Hormonaux (TH) et les suivis gynécologiques.

Les Plannings nous renvoyaient leurs questionnements spécifiques pour les personnes transgenres en terme de :

- Meilleure connaissance du vocabulaire LGBTQI
- Meilleure connaissance des situations particulières difficiles, du coming-out,...
- Meilleure connaissance du tissu associatif LGBTQI
- Modes de prévention spécifiques (IST)
- Mise en place d'un protocole pour le travail
- Ciblage de l'information ou des modules de formation selon les fonctions du PF (aspects cliniques, animations,...)
- Formation de formatrices FLCPF en matière de genres
- Organisation de jeux de rôles liés à ces questions

Quelques travailleurs de Plannings ont déjà suivi la formation spécifique de Genres Pluriels. Il est vraiment important d'étendre cette formation et de la proposer à l'ensemble des professionnel.le.s de Plannings.

## **3. Réseau psycho-médico-sociaux**

### ***3.1 Table ronde « Santé » du 23/11/2011, dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture »***

Cette table ronde « Santé » a été un premier pas vers une possibilité de réunion autour d'une même table de professionnel.le.s de la santé et de personnes transgenres.

Il est discuté de la possibilité d'un suivi par les médecins généralistes, comment établir des collaborations efficaces et professionnelles, de formations des médecins et paramédicaux et de la nécessité de mettre en place un réseau. Voir également p. 34.

### **3.2 Réseau psycho-médico-social**

Nous avons organisé 3 réunions pour la création du réseau psycho-médico-social trans\*. Diverses compétences étaient représentées comme la médecine générale, la psychologie, la sexologie, l'anthropologie, l'insertion socio-professionnelle.

Nous avons abordé les questions suivantes :

- Le cadre de collaborations : comment et avec qui allons nous travailler ? Quels seraient les cadres théoriques et méthodologiques ?
- Les modalités pratiques de collaborations entre GPs/MM/MG : nous réfléchissons à l'élaboration d'une Charte de partenariat.
- Les questions pratiques liées aux traitements hormonaux : quelles balises pouvons-nous mettre en place afin que le réseau soit efficace et professionnel ?

Suite aux différentes discussions et mises au point, nous sommes en train d'élaborer une modélisation du réseau afin de poser une structure stable et fiable.

## **4. Formations et informations**

### **4.1 Formations professionnelles : « Au delà des catégories binaires : la diversité des genres »**

#### **Activités en 2011**

1. Formation SEFoP du 24/02/2011. Genres Pluriels a été invité a présenter la partie spécifique aux identités trans\* de la formation du SEFoP « Genre demande ». Participation : 10 personnes.
2. Formation mensuelle GPs du 16/03/2011. Type de public : AS, psy, animateur socioculturel. Participation : 3 personnes.
3. Formation mensuelle GPs du 20/04/2011. Type de public : psy, sexologue, police. Participation : 7 personnes
4. Formation mensuelle GPs du 15/06/2011. Type de public : médecins, art-thérapeute. Participation : 4 personnes.
5. Formation pour les membres de Genres Pluriels du 30/07/2011. Type de public : membres GPs. Participation : 3 personnes.
6. Formation pour le Planning Plan F du 16/09/2011. Type de public : professionnel.le.s PMS. Participation : 7 personnes.
7. Formation mensuelle de GPs du 21/09/2011. Type de public : professionnel.le.s PMS, artistique. Participation : 6 personnes.
8. Formation pour la Police locale de Schaerbeek/St-Josse/Evere du 11/12/2011. Type de public : professionnel.le.s policiers et civils police. Participation : 20 personnes.

## Conclusions

En 2011, 60 personnes ont bénéficié de la formation professionnelle organisée par Genres Pluriels.

Cette formation pour les professionnel.le.s d'une journée a reçu un accueil très positif de la part des participant.e.s.

Certaines demandes vont dans le sens de créer une autre formation plus spécifique par thèmes.

Le côté échanges informels, l'écoute et l'information ont particulièrement été pointés.

Voici des exemples de commentaires des participant.e.s :

*« ... niveau sexo, cela va m'aider à encore mieux accueillir les personnes Trans\* selon leur singularité... »*

*« ... acquisition panorama des thématiques et des différents aspects travail psychosocial... »*

*« ... côté interactif, originalité de la présentation... »*

Par ces premières formations, il se dégage une demande de plus en plus présente et consciente d'informations et de formations spécifiques à destination des travailleurs psycho-médico-sociaux, enseignants et administratifs.

Face à la complexité de la thématique transidentitaire et aux avancées, tant au niveau des modalités de prise en charge qu'au niveau législatif, il est impératif de continuer à offrir une formation de qualité, afin de répondre aux besoins des personnes transgenres, et dans un souci de santé publique.

En effet, suite à diverses études internationales mais aussi à l'Étude « Être transgenre en Belgique », il a été démontré que les personnes transgenres présentaient un risque plus élevé de faire une tentative de suicide que la population générale.

### **4.2 Séances d'information grand public – Atelier « Trans\* pour les nulLEs »**

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, sur le site de l'association et via FaceBook.

Voici le texte présenté sur le site : <http://www.genrespluriels.be/Atelier-Trans-pour-les-nulLEs.html>

### **Activités en 2011**

1. Atelier « Trans\* pour les nulLEs » pour Amnesty International du 03/02/2011. Participation : 10 personnes.
2. Atelier « Trans\* pour les nulLEs » mensuel du 23/03/2011. Participation : 5 personnes.
3. Atelier « Trans\* pour les nulLEs » mensuel du 29/06/2011. Participation : 7 personnes.
4. Atelier « Trans\* pour les nulLEs » spécial « L-Week » du 10/11/2011. Participation : 7 personnes.
5. Atelier « Trans\* pour les nulLEs » spécial festival « Tous les genres sont dans la culture » du 24/11/2011. Participation : 12 personnes.

## Conclusions

41 personnes ont participé à l'atelier en 2011

Il y avait énormément de questionnements autour de la différence entre identité de genres, préférences sexuelles et rôles sociaux de genres.

Le constat qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir afin que le grand public soit informé correctement et conscientisé.

Le manque d'information conduit à la peur de la différence de l'autre. Les discriminations sont autant de témoignages du travail restant à accomplir.

### 4.3 Conférence « Transgenres – Qu'est-ce que c'est ? »

#### Présentation



La conférence « Transgenres : qu'est-ce que c'est ? » a eu lieu à la Maison de la Laïcité de Charleroi, le 10/05/2011. Participation : 46 personnes.

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, sur le site de l'association et via FaceBook. Voir également : <http://www.genrespluriels.be/Conference-Transgenres-qu-est-ce.html>.

Elle a par ailleurs été présentée dans le cadre de la « Semaine arc-en-ciel » 2011.

La conférence avait pour but d'aller au plus près de la population générale en se déplaçant également en dehors de Bruxelles.

## **Conclusions**

Un accueil très chaleureux et un public extrêmement attentif et participatif vis-à-vis de la thématique transidentitaire.

Plusieurs demandes ont déjà été formulées pour réitérer l'expérience.

## **5. Sensibilisation aux thématiques transidentitaires, au niveau administratif/juridique/du monde du travail & lobbying politique**

### ***5.1 Niveau administratif/juridique/monde du travail***

Les aspects administratifs, juridiques et du monde du travail devront faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un autre projet.

Certaines pistes ont été approchées afin de déblayer quelque peu le terrain. Ce projet a collaboré aux tables rondes « Droit et législation » et « Emploi » organisées dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » (voir p. 32-34), afin d'établir des premières balises mais également des questionnements à énoncer.

### ***5.2 Le lobbying politique***

Genres Pluriels se positionne clairement pour l'adoption des Principes de Jogjakarta, et demande que soient suivies les recommandations du Commissaire européen aux Droits Humains Thomas Hammarberg (voir p. 7).

La loi belge sur le changement d'état civil doit respecter le principe 18 de Jogjakarta : « Nul ne peut être forcé de subir une quelconque forme de traitement, de protocole ou de test médical ou psychologique, ou d'être enfermé dans un établissement médical, en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre ».

À l'heure actuelle la loi belge impose pourtant la stérilisation comme préalable au changement d'état civil. Elle est basée sur une approche psychiatrisante et donne un rôle trop déterminant au corps médical.

Le législateur fédéral doit supprimer les dispositions relatives à l'obligation de ré-assignation et de stérilité. Il doit permettre aux personnes transgenres et intersexuées d'opter pour une forme d'indétermination de genre.

La modification de la mention de sexe sur tous les papiers officiels doit être possible sur simple demande.

La mention du sexe dans les documents administratifs doit être limitée aux cas où cette information a une utilité avérée. La visibilité de cette mention est souvent inutilement néfaste. Dans ces cas, il est préférable qu'elle soit reprise comme donnée électronique. De plus, un référencement autre doit être autorisé et promu.

C'est sur cette base de réflexion que plusieurs contacts et groupes de travail se sont constitués afin d'informer le monde politique des thématiques transidentitaires et d'élaborer ensemble une modification législative respectueuse des Droits Humains, des Principes de Jogjakarta et des Recommandations européennes soutenant la dépathologisation et appelant à une meilleure reconnaissance des transidentités.

Le lobbying politique a impliqué également une participation active dans la Coordination Internationale STP 2012. Elle a consisté en un débat sur la dépathologisation des transidentités à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, le samedi 22 octobre 2011. Rappelons que c'est la quatrième année consécutive que Genres Pluriels s'associe à cette manifestation internationale. Voir <http://www.genrespluriels.be/Bruxelles-Manifestation-Stop-Trans.html>.

## BILAN GÉNÉRAL DU PROJET

### 1. Impact du projet

Grâce à ses approches multiaxiales, tant l'abord du grand public, du public cible que des professionnel.le.s, le projet répond à une demande très claire.

Le nombre de demandes d'informations, de suivis individuels et de formations sont en constantes augmentation.

Notre démarche vise à fournir un service, un accompagnement et une dynamique de qualité et s'inscrit dans la lutte contre les inégalités et les discriminations.

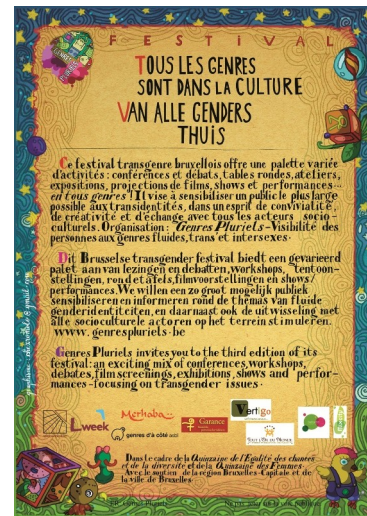
Les soutiens des pouvoirs publics sont essentiels pour mener à bien ses différentes missions.

### 2. Professionnalisation

En tant qu'organisation apprenante, Genres Pluriels mise sur l'expérience acquise cette année 2011 pour favoriser la qualité, l'impact et le caractère innovant du projet « Trans\*, J'avance pour une diversité des genres ». Plusieurs activités « pilotes » ont mis à jour les besoins réels.

Le soutien des pouvoirs publics a en outre permis la création d'un poste de coordinateur du projet, que l'association espère pérenniser.

## II. FESTIVAL « TOUS LES GENRES SONT DANS LA CULTURE »



### Responsable du projet : Aurel Prentice, membre de Genres Pluriels

Pour la troisième année consécutive, l'association Genres Pluriels présentait au public ses réalisations, projets et coups de cœur, lors du festival « Tous les genres sont dans la culture », qui a eu lieu à Bruxelles du 19 au 27 novembre 2011, dans le cadre de la *Quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité* et de la *Quinzaine des femmes*, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission communautaire française, de Wallonie-Bruxelles International et de la Ville de Bruxelles.

À la fois vitrine des réalisations de l'association et plate-forme destinée à stimuler ses perspectives et ses activités structurelles, le festival « Tous les genres sont dans la culture » s'inscrit pleinement dans les objectifs de Genres Pluriels : visibiliser et soutenir les personnes transgenres/aux genres fluides et intersexes ; sensibiliser le public aux questions transidentitaires ; informer et travailler en réseau avec les différents acteurs sociaux ; mettre en valeur l'action des organisations transgenres, y compris au niveau international ; favoriser l'expression et l'acceptation de la diversité des genres ; afin d'améliorer les droits des personnes trans\*, de faire évoluer les mentalités et de contribuer à la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion.

### Composition du groupe collaborant au projet

Outre le coordinateur (salarié à temps plein sur une durée de 5 mois), une vingtaine de membres de l'association ont été mobilisé.e.s bénévolement à des degrés divers pour la réalisation du festival « Tous les genres sont dans la culture ». Nous avons également pu compter sur le concours des sympathisant.e.s de Genres Pluriels ainsi que de nos différents partenaires logistiques et militants, parmi lesquels la *Maison Arc-en-ciel de Bruxelles*, *Amnesty International*, *Garance*, *Merhaba*, *Genres d'à côté* et *Basta Così*.

### Public(s) visé(s)

Le festival « Tous les genres sont dans la culture » vise à sensibiliser un public le plus large possible aux questions transidentitaires. Une attention particulière est portée à la sensibilisation du public « holebi » qui, malgré sa proximité, n'est pas toujours bien informé des réalités des personnes transgenres. Outre différentes activités tout public – conférences, ateliers, projections-débats, spectacles, expositions, etc. – le festival comprend également une série de tables rondes s'adressant spécifiquement à un public de professionnels. Un atelier de sensibilisation spécialement destiné au public jeune (étudiant.e.s et élèves du secondaire supérieur) était programmé pour la deuxième année consécutive.

## 1. Conférence « La diversité des genres – Perspectives pluridisciplinaires » LGBT-I comme Intersexe

Samedi 19 novembre 2011, 13h00-18h00  
Hôtel de Ville de Bruxelles

- Entrée libre ; tout public
- Langues : FR/NL/ANG
- Stand d'information
- En collaboration avec la *Coordination orientations sexuelles et identités de genres* d'Amnesty International Belgique
- Dans le cadre de la *Quinzaine des Femmes 2011*, avec le soutien de la Ville de Bruxelles
- Participation : 55 personnes



### Programme

Allocution de Bruno De Lille, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Égalité des chances

« *Le 'I' de intersexe : une introduction* », par le Dr. Joz Motmans, Policy research centre on equal opportunities – Université d'Anvers

*Introduction aux différents concepts autour de l'intersexualité, et différences par rapport à la thématique transgenre.*

Langue : néerlandais (traduction simultanée en français)

« *Des corps différents, des pratiques médicales hors champs* », par Vincent Guillot, militantE intersexe et co fondatRICE du mouvement intersexe en Europe francophone

*Après une définition de ce qu'est l'intersexualité, nous analyserons les pratiques médico-légales y afférent et survolerons les champs qu'elles recouvrent : champs de batailles idéologiques, mais aussi champs opératoires des corps construits et champs sémantiques des genres et sexualités.*

Langue : français

« *Amnesty International et les identités de genres : activités et stratégies* », par Marco Perolini, Bureau européen d'Amnesty International

*Présentation du travail d'Amnesty International, en particulier les différentes campagnes y compris la campagne anti-discriminations qui couvre la thématique des identités de genres et la stratégie sur l'intersexualité.*

Langue : anglais (traduction simultanée en français)

## 2. Soirée d'ouverture

Samedi 19 novembre 2011, 19h00-23h00  
Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles

- Entrée libre
- Boissons et petite restauration à tarifs associatifs
- Stand d'information
- Animation musicale
- Participation : environ 70 personnes

### 3. Journée internationale de la mémoire transgenre Atelier d'autodéfense et projection-débat

**Dimanche 20 novembre 2011, 13h00-20h00**  
**Espace 125, 125 rue Rodenbach, 1190 Forest**

13h00-14h00 : accueil des participant.e.s - Accessibilité des personnes à mobilité réduite  
14h00-16h00 : atelier d'autodéfense, en - Langue : français/anglais  
collaboration avec Garance - PAF libre  
16h00-17h00 : pause café/petite restauration - Boissons et petite restauration à tarifs associatifs  
17h00-20h00 : projection-débat, en - Stand d'information  
collaboration avec Merhaba - Atelier d'autodéfense sur inscription

À l'occasion de la Journée internationale de la mémoire transgenre (commémorant les victimes de crimes transphobes dans le monde), Genres Pluriels a organisé une activité en collaboration avec :

**Merhaba** : organisation belge fondée et soutenue par et pour des femmes et des hommes originaires du Maghreb, du Moyen-Orient, de la Turquie et de l'Afrique sub-saharienne qui se sentent attiré.e.s physiquement et émotionnellement par des personnes du même sexe et/ou sont en questionnement par rapport à leur identité de genre.

**Garance** : asbl qui lutte depuis sa fondation en 2000 contre les violences basées sur le genre, à travers des formations participatives, l'analyse critique des conditions sociales et politiques qui mènent à la violence, et une valorisation des moyens dont les personnes disposent pour stopper les agressions.

L'objectif de cette activité était la sensibilisation par la rencontre et les échanges entre les différents publics représentés par Genres Pluriels, Merhaba et Garance, avec accent sur la prévention des violences, que ce soit envers les femmes, les personnes LGBTQI ou les personnes d'origine étrangère.

#### **Atelier d'autodéfense**

L'atelier d'autodéfense était animé par **Anne Raymon** de l'association Garance. Il constituait une expérience pilote qui a permis de mieux cerner les demandes spécifiques du public transgenre vis à vis d'une telle activité. Il a dès lors été décidé de poursuivre la collaboration entre Genres Pluriels et Garance. Ainsi, en 2012, notre association participera activement à un projet de Garance dans le domaine « Genre et urbanisme ». Nous espérons par ailleurs reconduire l'activité lors de la prochaine édition du festival « Tous les genres sont dans la culture », sous la forme d'un atelier d'autodéfense adapté spécifiquement au public transgenre.

*Participation : 12 personnes*

#### **Projection-débat**

La projection-débat était modérée par **Catherine Gouffau** de l'association Merhaba. Elle comprenait les interventions suivantes :

- Présentation, par **Petar Veljačić**, réalisateur, de la situation des personnes LGBT en Serbie, avec commentaire de séquences extraites d'émissions de la télévision serbe.

- Discussion avec **Reza Kazemzadeh**, psychologue clinicien et psychothérapeute familial, autour d'extraits du film « *Be like Others* » (réalisation Tanaz Eshaghian, 2008), un documentaire sur la situation des personnes transgenres en Iran. L'intervenant a également apporté un éclairage érudit sur les questions de genre dans la philosophie et la littérature persanes.

*Participation : 25 personnes*

## 4. Tables rondes

**L'objectif de cette activité est de réunir des personnes transgenres, des représentant.e.s des associations qui les soutiennent et des professionnel.le.s de différents secteurs, dans le cadre de séances de travail où sont abordés des aspects aussi bien théoriques que pratiques, afin de définir des axes d'intervention concrète et de favoriser les synergies.**

Outre le *champ juridique et législatif*, Genres Pluriels souhaite intervenir de façon ciblée dans ces domaines fondamentaux que sont *la santé, l'éducation et l'emploi*, où s'exercent tout particulièrement les discriminations à l'encontre des personnes transgenres. Sont ainsi convié.e.s à participer à ces tables rondes :

- les intervenant.e.s du secteur psycho-médico-social (santé, santé mentale, centres de planning, maisons médicales, etc.) et de la lutte contre la précarité (CPAS)
- les professionnel.le.s (et futurs professionnel.le.s) de l'enseignement
- les employeurs, les représentant.e.s de la fonction publique et des syndicats
- les spécialistes du droit et de la législation
- les représentant.e.s des instances politiques et des administrations publiques

Ces tables rondes constituaient une activité pilote du festival « Tous les genres sont dans la culture » 2010. Elles avaient été l'occasion d'échanges très fructueux, aussi ont-elles été reconduites dans le cadre du festival 2011, avec des retombées significatives, notamment en ce qui concerne les perspectives au niveau législatif.

### Informations complémentaires

- Langue : français
- Remise d'un dossier d'information aux participant.e.s
- Évaluation de l'activité à l'aide d'un questionnaire à remplir par les participant.e.s
- Stand d'information

**Table ronde « Enseignement et diversité »  
Jeunes transgenres en milieu scolaire :  
quelles perspectives pour l'organisation apprenante ?**

**Lundi 21 novembre 2011, 09h00-12h00  
Maison des Femmes, 153 rue Josaphat, 1030 Schaerbeek**

Les jeunes transgenres éprouvent des difficultés à être acceptés à l'école, à la fois par leurs pairs et par l'organisation scolaire.

*Comment appréhender cette situation ? Par quels moyens y remédier ?*

Le principal problème qui se pose est celui du refus d'accueillir la personne dans le genre choisi – tout particulièrement les jeunes gens qui se féminisent, ce qui soulève notamment la question du « sexisme ordinaire ».

*Comment intégrer la dimension transidentitaire dans une perspective de sensibilisation à la construction sociale des stéréotypes de genre ?*

En ce qui concerne les aspects pratiques – utilisation du prénom social choisi ; intégration du jeune trans\* dans toutes les activités scolaires, y compris sportives ; respect de son intimité et de

sa pudeur – l'expérience montre que les difficultés ne sont nullement insurmontables, dès lors que les différents intervenant sont bien informés et que le dialogue s'instaure, dans une démarche non excluante.

*Quels sont les besoins spécifiques en matière d'information ? Quels supports pourraient être envisagés ?*

Bien souvent, faute de solution, les jeunes transgenres se voient purement et simplement renvoyés de l'établissement où ils étaient scolarisés. Cela a un effet déstabilisant sur la scolarité, et augmente le risque de décrochage.

*Comment faire pour ne pas en arriver là, et garantir à ces jeunes l'égalité des chances de scolarisation ?*

La sensibilisation des élèves aux transidentités est également une question importante. En effet, les relations harmonieuses entre pairs, quelles que soient leurs origines sociales, leurs cultures, leurs confessions, leurs orientations sexuelles, leurs identités de genres, favorisent les conditions propices à l'apprentissage et à l'intégration des jeunes dans la société.

*Quelles pourraient être les actions de sensibilisation à mener auprès du jeune public ?*

Par cette table ronde, Genres Pluriels souhaite sensibiliser les professionnel.le.s et les pouvoirs publics à la question de la scolarisation des jeunes transgenres, et offrir le cadre d'une concertation avec les différents acteurs du champ de l'éducation, dans une démarche de recherche de partenariats et de solutions.

- Modération : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- Participation : 6 personnes

Avec l'aimable soutien d' Afaf Hemamou, Échevine de l'Égalité Hommes-Femmes, en charge de la Maison des Femmes de Schaerbeek.

**Table ronde « Droit & législation »  
Transgenres : comment améliorer le cadre législatif**

**Lundi 21 novembre 2011, 14h00-17h00  
Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles**

En Belgique, les personnes transgenres et intersexuées, désignées usuellement comme « transsexuelles », se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie. Rappelons qu'au niveau international, les transidentités figurent toujours dans la liste des maladies mentales. Or, la Belgique n'est nullement tenue d'appliquer cette disposition.

Au niveau national, le cadre législatif proprement dit s'avère à la fois approximatif, inadapté et trop contraignant. D'une part, il demeure basé sur cette approche psychiatrisante, jugée inacceptable par une majorité de transgenres. D'autre part, il ne règle pas de façon satisfaisante la question du changement de prénom et/ou de la mention du sexe sur les documents officiels. En outre, la loi relative au changement d'état civil exige comme préalable la stérilisation des personnes trans\* – un aspect méconnu, qui pose pourtant un réel problème au niveau des droits humains. La dépsychiatisation des transidentités et la modification de la loi de mai 2007 constituent ainsi l'ossature des revendications des transgenres.

L'objectif de cette table ronde est d'interpeller le législateur par rapport à la situation actuelle des personnes transgenres, et de proposer des pistes de travail en vue d'une amélioration du cadre législatif.

#### Principaux sujets abordés

1. Jusqu'à quel point la Belgique peut-elle s'estimer progressiste en matière de législation LGBT ?
2. Focus sur le T de transgenre : les Droits Humains sont-ils vraiment respectés avec la Loi belge sur la « transsexualité » de 2007 ?
3. Et en Europe ? Présentation de la législation chez nos voisins hollandais et allemands, et explication des changements en cours.

- Modération : Aïcha Serghini-Idrissi, responsable de la Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique de Genres Pluriels

- Participation : 8 personnes

- Avec l'aimable participation de Zoé Genot, députée fédérale, et Barbara Trachte, députée bruxelloise et députée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

<p align="center"><b>Table ronde « Emploi &amp; insertion socio-professionnelle Transgenres : mode d'emploi ?</b></p>
---

**Mardi 22 novembre 2011, 09h00-12h00**

***Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles***

Les discriminations qui s'exercent à leur encontre dans la vie professionnelle contribuent à la précarisation des personnes transgenres. Les répercussions ne sont pas uniquement d'ordre matériel – elles soulèvent également des questions d'éthique et de droits de la personne. Les résultats de l'étude « Être transgenre en Belgique » (2009), réalisée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, mettent en évidence la complexité de la situation. Il en ressort principalement que, pour les personnes transgenres, les discriminations liées à l'emploi constituent l'un des principaux obstacles à l'ouverture vis-à-vis de l'identité de genre souhaitée, la transition et l'épanouissement personnel.

On observe chez les personnes transgenres un taux de chômage élevé, nettement supérieur à la moyenne européenne, pour un niveau d'étude en moyenne plus élevé que celui de la population générale. En effet, il est avéré que les transgenres rencontrent à la fois des difficultés à trouver du travail, et, pour les personnes ayant un emploi, des difficultés sur le lieu de travail.

En tant qu'association travaillant à la visibilité des personnes transgenres et intersexes en Belgique, Genres Pluriels a entamé une réflexion sur les stratégies d'action et de lutte contre les discriminations sur les terrains de l'emploi, du travail, des relations professionnelles et de la formation des adultes. Terrains sur lesquels, d'après le vécu restitué par les personnes, ces discriminations sont monnaie courante.

Un passage premier et obligé consiste à mobiliser l'ensemble des ressources, des cadres et des leviers du droit disponibles, afin de donner corps à l'action associative au bénéfice des personnes, tout en visant l'information, le renforcement et l'autonomisation de ces dernières.

Dès lors, comment et avec quels acteurs constituer une veille juridique et législative spécialisée qui, après avoir caractérisé les discriminations et les exclusions, recherche et désigne les instruments du droit disponibles pour les combattre ?

## Objectifs de cette table ronde

1. Mettre l'information et la documentation à disposition des participant.e.s : identités et expressions de genres, publics cibles, questionnements, situation en Belgique ; données d'état des lieux, plus spécifiquement en matière d'emploi et de travail, pour ce que nous en savons ;
2. Fournir un lieu et un temps de questions-réponses, en vue d'informer toute personne sur les réalités et particularités des discriminations auxquelles les personnes transgenres et intersexes sont confrontées en matière d'emploi, de travail, de relations professionnelles et de formation ;
3. Faire se rencontrer des acteurs diversifiés autour de la thématique et des publics, avec l'idée de partager l'expérience des terrains professionnels et la volonté d'améliorer, par-là, l'accueil et l'accompagnement des personnes ;
4. Recueillir remarques, observations, critiques, pistes d'analyse et d'actions, propres à améliorer l'accueil et l'insertion socio-professionnelle, dans une logique de création, de relais et de stimulation des « bonnes pratiques » ;
5. Créer et stimuler liens et relations entre participant.e.s, en vue de constituer des réseaux d'appui et de soutien aux personnes comme aux professionnels qui les accompagnent en secteurs psycho-médico-sociaux, dans les services publics, dans les services aux personnes.

- Modération : Franck Timbal, conseiller insertion socio-professionnelle et administrateur de Genres Pluriels
- Participation : 7 personnes

**Table ronde « Santé »  
Transgenres : soins de santé, accueil et synergies  
avec les professionnels du secteur psycho-médico-social**

**Mercredi 23 novembre 2011, 09h00-12h00  
Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles**

Cette activité s'adresse en premier lieu aux médecins et, plus généralement, aux acteurs du secteur psycho-médico-social. Elle se veut une séance de travail orientée vers la recherche de solutions et le développement de partenariats.

### Principaux sujets abordés

- Le soutien psychologique : passer d'une approche pathologisante à un soutien adapté
- Les traitements hormonaux : pratiques, connaissances actuelles sur leurs effets et risques potentiels
- Les opérations chirurgicales : opération du torse, féminisation faciale, réassignation génitale...
- Les infections sexuellement transmissibles et leurs conséquences (en particulier le VIH)
- Les problèmes divers que peuvent rencontrer les personnes transgenres dans leurs rapports avec les médecins (par ex. consultation en gynécologie lorsque l'on a une apparence masculine)

- Modération : Alexander Nicholls, Docteur en Sociologie et membre de Genres Pluriels
- Participation : 7 personnes

## 5. Atelier « Trans pour les nulLEs » spécial étudiant.e.s et élèves du secondaire supérieur

**Jeudi 24 novembre 2011, 18h00-22h00**

**Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles**

L'objectif de cet atelier « Trans\* pour les nulLEs » spécialement destiné aux étudiant.e.s et élèves du secondaire supérieur est de sensibiliser, de façon ludique, interactive et pédagogique un public jeune aux transidentités, et de montrer comment la construction sociale des normes et des stéréotypes de genres peut conduire à des phénomènes d'exclusion et de discrimination.

- Langue : français
- Animation : Max Nisol : psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- PAF libre
- Stand d'information
- Participation : 12 personnes

## 6. Petit-déjeuner « Médias »

**Vendredi 25 novembre 2011, 09h00-12h00**

**Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles**

Dans le cadre de cette activité informelle, Genres Pluriels a présenté à un public de représentant.e.s des médias et d'étudiant.e.s en communication les réalisations et projets de son groupe de travail « Médias », créé en 2011 et déjà très actif.

- Langues : français, néerlandais, anglais, allemand
- Petit-déjeuner offert
- Stand d'information
- Participation : 12 personnes

## 7. Ciné-club : Courts mais trans\*

**Vendredi 25 novembre 2011, 19h00-23h00**

**Maison des Femmes, 153 rue Josaphat, 1030 Schaerbeek**

Une projection-débat consacrée aux transidentités, avec une sélection de courts métrages. Pour ce ciné-club, Genres Pluriels avait retenu quatre films se distinguant par leur approche originale, respectueuse et non stéréotypée des personnes transgenres :

**Projet Mixcity**, par l'asbl Basta Così : présentation d'un documentaire (5') réalisé en collaboration avec Genres Pluriels – en présence de Caroline Goblet, cofondatrice de Mixcity

« **Le genre qui doute** » : documentaire, Belgique, 2011, 18' – en présence de la réalisatrice Julie Carlier

« **Mathi(eu)** » : fiction, France, 2011, 20' – en présence de la réalisatrice Coralie Prosper

« **TRANSitando** » : documentaire, Espagne, 2009, 47' – en présence de Géraldine Jonckers, co-réalisatrice

- En collaboration avec les associations Genres d'à côté et Basta Così
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Langue : français
- PAF libre
- Boissons et petite restauration à tarifs associatifs
- Stand d'information
- Participation : 30 personnes

## 8. Journée de création partagée et soirée de clôture

**Samedi 26 novembre, 12h00-24h00**

**Espace « Étincelles », 158 rue de la Victoire, 1060 Saint-Gilles**

Une après-midi placée sous le signe de la convivialité et consacrée à l'expression créative et artistique sous toutes ses formes, avec des ateliers (écriture, vidéo, création d'objets en papier recyclé, cuisine) et une exposition de peintures et photographies, suivie d'une soirée avec en vedette le nouveau spectacle « Atteintes aux genres publics » des Drag Kings de Bruxelles.



- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- PAF libre la journée ; participation de 2,00 € en soirée
  - Petite restauration à tarifs associatifs
  - Stands d'information
- Espaces et scène ouverte pour artistes et exposant.e.s
- Spectacle en français et néerlandais avec sous-titrages
  - Participation : environ 60 personnes

## 9. Atelier « Bien-être »

**Dimanche 27 novembre 2011, 14h00-18h00**

**Maison Arc-en-ciel, 42 rue du Marché au charbon, 1000 Bruxelles**

Depuis 2009, l'atelier « Bien-être » de Genres Pluriels vise à offrir aux personnes transgenres et à leurs proches un cadre convivial et sécurisé pour la pratique en groupe d'activités physiques telles que la gymnastique douce, la relaxation ou bien encore la randonnée. Cet atelier évolue constamment afin de proposer au public, en fonction de la saison et du nombre de participant.e.s, des activités aussi diverses que possibles.

En dépit d'une météo capricieuse, l'atelier « Bien-être » organisé dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » avait lieu sous la forme d'une promenade tonique et poétique dans Bruxelles (point de départ : Maison Arc-en-ciel).

- Animation : Katana Lecharlier, professeure d'éducation physique et membre de Genres Pluriels
- Participation : 6 personnes

### **III. CELLULE DE MONITORING LÉGISLATIF/JURIDIQUE & DE LOBBYING POLITIQUE**

**Responsable du projet : Aïcha Serghini-Idrissi, chercheuse à l'ULB et administratrice de Genres Pluriels**

Suite à la publication, en 2009, du Rapport du Commissaire Européen aux Droits Humains, Thomas Hammerberg, nous constatons une plus grande prise de conscience au niveau Européen et international sur la violation par les États des Droits Fondamentaux des personnes transgenres et intersexuées. En effet, depuis ce rapport, de nombreuses institutions, notamment le Parlement Européen, l'ONU et le Conseil de l'Europe, ont publié des recommandations et/ou adopté des résolutions appelants les États à amender leurs législations concernant les personnes transgenres et intersexuées.

La *Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique* s'appuie sur ce cadre Européen et international pour répertorier les changements législatifs et pour aider les pouvoirs public locaux à amender les lois de manière à ce que les personnes transgenres et intersexuées puissent jouir de leurs Droits Fondamentaux au même titre que tous les citoyens.

#### **1. Objectifs de la Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique**

1. La veille législative et juridique au niveau national et international en privilégiant l'aspect comparatif
2. La mise en avant et l'ancrage des Droits des personnes transgenres et intersexuées dans le cadre des revendications des Droits Fondamentaux
3. La visibilité et l'information des pouvoirs publics et des administrations sur les lacunes législatives/juridiques ayant trait aux genres des personnes
4. Être moteur à l'impulsion d'un changement de la législation actuelle
5. Créer des liens et collaborer avec les associations LGBTQI et féministes nationales et internationales sur les aspects législatifs et juridiques liés aux questions des genres.

#### **2. Axes de travail privilégiés : deux cadres juridiques**

1. Le changement du prénom et du genre sur les documents administratifs
2. La protection contre les discriminations

#### **3. Un contexte politique favorable ?**

Le contexte politique actuel semble plus ouvert que par le passé. Le Gouvernement et le Ministre Fédéral à l'Égalité des Chances reconnaissent la nécessité de revoir la législation actuelle concernant les personnes transgenres.

Nous nous basons sur les déclarations gouvernementales suivantes :

- Déclaration de politique générale 2011
- Note de politique générale « Égalité des chances » 2011

Nous sommes bien conscients qu'un changement législatif nécessite, au delà de la prise de conscience des politiques, un réel travail d'information et d'échange avec les décideurs. La déclaration gouvernementale nous permet tout du moins d'être optimistes quant à l'ouverture d'un dialogue sur le changement de la loi de 2007 dite sur la « transsexualité », et sur l'intégration éventuelle des identités de genres et des expressions de genres comme motifs nécessitant une protection contre les discriminations.

Nous pensons également que la Belgique peut et doit jouer un rôle précurseur en la matière.

#### **4. Activités de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique**

##### **Participation à des consultations et/ou études**

En février 2011, Genres Pluriels a participé à la consultation conjointe de TGEU et de ILGA EUROPE sur le monitoring et la révision de l'implémentation des directives Européennes – 2004/113/EC- *Égalité de traitement dans l'accès et la fourniture des biens et services* – 2006/54/EC- *Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail* (refonte). Ces directives ont pour but de garantir l'égalité de traitement et la protection contre les discriminations des prestataires de services en rapport aux genres dans les différents pays européens. Genres Pluriels a participé à l'évaluation de l'implémentation de ces directives en Belgique pour les personnes trans\* et intersexes. Les services sur lesquels nous avons mis l'accent sont : l'accès à la justice, aux soins médicaux, à l'emploi, ainsi que le renforcement de la législation et des pratiques pour contrer les discriminations envers les personnes transgenres et intersexes.

Participation à la Consultation européenne de TGEU (Trans Gender Europe) sur l'activisme par rapport aux questions intersexes.

Genres Pluriels a été l'un des 32 co-signataires internationaux d'une lettre adressée à l'American Psychiatric Association. Nous demandons la révision du « Diagnostic and Statistic Manual of Mental Disorders » et le retrait des diagnostics liés aux identités de genres. La lettre a été envoyée en juin 2011.

##### **Participation à des activités de nos partenaires Européens du réseau LGBTQI**

À l'occasion de la « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » (17/05/2011), Genres Pluriels a été invité à l'exposition « Different families, same love », organisée par ILGA EUROPE et sous le patronage de la vice-présidente de la Commission européenne, Viviane Reding.

Participation à la conférence annuelle d'ILGA EUROPE, Turin (27-30/10/2011)

Participation à un brunch politique sur le droit des femmes lesbiennes, dans le cadre de la *Quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité* (11/11/2011)

Participation à un séminaire organisé par ILGA EUROPE sur les législations européennes et sur l'utilisation de la Cours Européenne de Justice afin de faire avancer les droits fondamentaux des personnes trans\* (10/12/2011)

##### **Activités de lobbying politique**

Création et coordination d'une plate-forme nationale de lobbying et de défense des droits fondamentaux des personnes trans\*. La première réunion a eu lieu le 13/12/2011. Les membres de cette plate-forme sont : Arc-en-ciel Wallonie, Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, Çvaria et Genres Pluriels.

Nombreuses rencontres avec les parlementaires fédéraux et régionaux

## 5. Activités visant au renforcement du réseau international de l'association

Genres Pluriels entretient des liens étroits avec des organisations transgenres telles que TGL (Luxembourg), l'Association Nationale Transgenre et OUTrans (France) ainsi qu'avec le centre LGBT de Lille. Des collaborations ont eu lieu avec ces différentes organisations, notamment dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture ».

Dans la perspective de renforcer ses collaborations et de mieux comprendre et connaître les bonnes pratiques au niveau international, Genres Pluriels a rencontré et noué des liens avec deux organisations qui militent pour les droits des personnes trans\* et intersexes :

- l'association new-yorkaise NYAGRA (New York Association for Gender Rights Advocacy – *nyagra.com* ). En août 2011, Genres Pluriels a rencontré Pauline Park, directrice exécutive de l'association

- l'association LGBTI ukrainienne INSIGHT (*insight-ukraine.org.ua* ) ; Genres Pluriels a rencontré Olena Schevchenko, directrice exécutive de l'association.

## 6. Autres activités

Genres Pluriels a été très actif en tant que membre du groupe « Genres et Orientations Sexuelles » mis en place et coordonné par la Fédération laïque de centres de planning familial (FLCPF). L'objectif de ce groupe de travail est de se pencher sur la situation des personnes LGBT qui sollicitent les services de planning familial appartenant au réseau de la FLCPF, et de produire des recommandations quant à l'amélioration et l'intégration des spécificités des questionnements LGBT dans le cadre des activités des centres de planning.

Enfin, Genres Pluriels a participé à la « Slut Walk » de Bruxelles (25/09/2011).

## IV. GROUPE MÉDIA

**Responsables du projet : Bo Waterschoot et Ely Chevillot, membres de Genres Pluriels**

En réponse à la façon dont sont traitées les questions transidentitaires dans les médias, Genres Pluriels a constitué un groupe de réflexion sur les moyens de communiquer avec les médias. Le Groupe Média est ouvert à tous.tes et chacun.e peut y exprimer son point de vue de manière démocratique.

### Analyses et objectifs

1. Les témoignages et réflexions de chacun.e sont extrêmement précieux et peuvent constituer une base de savoirs partagés et mutualisés.
2. Repréciser les objectifs de Genres Pluriels contre la pathologisation, ce qui implique :
  - Le refus des termes de « transsexuel.le » et « d'identité sexuelle »
  - La visibilité de toutes les personnes trans\*
3. Information et sensibilisation des personnes trans\*, du public et des médias :
  - Comment se présenter en tant que trans\* aux médias ?
  - Qu'est-ce que le respect de son point confort ?
  - Comment se faire respecter et faire respecter son droit à la vie privée (pas de « live story » ou de « freak show »)
  - Comment apprendre à mettre des limites (à soi et aux autres)
4. Présentation d'extraits de films
  - Discussions sur les documentaires et films de fictions
  - Comment déceler les pièges ?
5. Rapports avec les journalistes et reporters
  - Analyse des implications et diffusion de la Charte « *Trans\* respect avec les Médias* »
  - Diffusion d'un document de « Bonnes pratiques à l'usage des journalistes »
  - Déontologie des métiers de la presse
  - Déceler les dérapages et les dénoncer

Afin de mieux préparer les médias et les membres de Genres Pluriels dans leurs collaborations, mais aussi de favoriser la bienveillance des médias envers les personnes transgenres, le Groupe Média a rédigé une Charte « *Trans\* respect avec les médias* », inspirée du travail de la structure anglaise Trans Media Watch (<http://www.transmediawatch.org/>). De même, un « *Guide des bonnes pratiques pour les journalistes* » récapitule quelques erreurs à ne pas commettre.

Le Groupe Média s'est occupé de la rédaction de la charte officielle des membres de Genres Pluriels.

Le festival « Tous les genres sont dans la culture » a accueilli un « Petit-déjeuner Médias » le 25/11/2011, durant lequel les membres du Groupe Média ont pu rencontrer des représentant.e.s des médias ainsi que des étudiantes en journalisme qui préparaient une émission sur les transidentités.

Le Groupe Média a participé ou contribué à la participation à diverses émissions de radio et de télévision :

- « Bang bang » sur Pure FM le 29/04/2011
- « Dream Time » sur Vibration le 25/06/2011
- « Controverse » sur RTL Télévision le 23/10/2011
- « L'agenda militant » sur Radio Panik le 14/11/2011
- « Radio Panik fait genres » sur Radio Panik le 08/12/2011
- « La révolution transgenre » sur Radio Campus le 07/12/2011
- « Psylence » sur Radio Panik le 19/12/2011
- « Elles en parlent encore » sur Radio Panik le 21/12/2011

Suite au reportage de l'émission de télévision *Grand Angle* « Nées dans le mauvais corps » (RTL-TVI, diffusion le 11/12/2011), Genres Pluriels a diffusé un communiqué de presse sur son site Web, sur Facebook et via son mailing de plus de 1500 contacts.

Plusieurs réunions du Groupe Média ont été consacrées à la rédaction d'une plainte auprès de l'*Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes* contre cette émission jugée transphobe et sexiste par tous.tes.

Le 26<sup>e</sup> « Festival Lesbien Gay Bi Trans de Belgique » proposait des catégories binaires pour la répartition des salles où étaient diffusés les films programmés dans le cadre de cette manifestation. Le Groupe Média a écrit un e-mail à Tels Quels (association organisatrice de ce festival), afin d'exprimer sa désapprobation quant à la technique utilisée. Un échange constructif entre les deux parties a pu être réalisé, et les objectifs visés initialement ont été atteints.

Genres Pluriels fait l'objet de nombreuses demandes de la part d'étudiant.e.s, et plus particulièrement de photographes. Nous avons reçu au Groupe Média Petar Veljačić, qui nous a exposé son projet de documentaire, et Thierry Ragogna, qui nous a proposé de participer à son travail de photographie pour l'École de la Ville de Bruxelles. Nous avons également accueilli la journaliste Bérangère Guy, qui venait pour une émission produite par Endemol.

De nombreux e-mails ont été échangés avec un grand nombre d'autres étudiant.e.s. Suite à des propos déplacés de la part de certain.e.s d'entre ILLES, nous avons décidé que toutes les personnes demandeuses devraient avoir suivi un « Atelier Trans\* pour les nullEs » (voir p. 24) , afin de pouvoir s'adresser aux personnes trans\* ou intersexes dans le plus grand respect de leurs identités.

Le Groupe Média a participé à la création du forum de Genres Pluriels, qui a été lancé au début de l'année 2012.

Nous avons également demandé des devis auprès de plusieurs sociétés de création de sites web afin de réorganiser le site de Genres Pluriels.

## V. ATELIER DRAG KING

**Les ateliers Drag King mensuels ont vu le jour en septembre 2006 à Bruxelles. Ils offrent un espace de déconstruction des genres, dans le respect des identités et du point de confort des participant.e.s.**



La particularité de ces ateliers Drag King est de prendre le *dragkinging* comme un outil et non comme un but en soi. Via le dragkinging, la personne expérimente la construction sociale sexiste et stéréotypée vécue quotidiennement – la plupart du temps, de manière passive – afin de s’en émanciper.

Un atelier Drag King se compose généralement d'une séance de technique maquillage et costume, suivie de jeux de rôles orientés sur l'utilisation du corps. Le déroulement de l'atelier demeure flexible, ouvert aux propositions des participant.e.s. Il inclut parfois une excursion dans l'espace urbain. Il s'agit d'une formule interactive, en évolution permanente.

De ce projet, il ressort notamment que les personnes ayant reçu une éducation dite « de type féminin » apprennent, par ces ateliers, à développer plus de confiance en elles-mêmes tant dans leur maintien ou leur démarche qu'au niveau de la prise de parole, en jouant notamment sur la posture et la tonalité de la voix.

En 2011, il y a eu au total 10 ateliers mensuels. La participation moyenne aux ateliers était de 7 personnes.

Un atelier Drag King a également eu lieu dans le cadre du festival « Rencontres féministes *Désordre* », le 06/03/2011, à Lille.

Un « yahoogroupe » a été créé afin de favoriser la diffusion des informations.

*L'atelier Drag King a lieu tous les premiers samedis du mois, de 14h00 à 18h00, à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. L'activité est gratuite et ouverte à tous.tes, sans distinction de genres.*

## VI. ATELIER D'ÉCRITURE & PROJET DE LIVRE POUR ENFANTS

**Responsable du projet/animateur : Jean-Baptiste Simon, artiste et membre de Genres Pluriels**

### 1. Contexte du projet.

Mise en route des ateliers d'écriture en mars 2011, dans le cadre d'une spécialisation en art-thérapie à la Haute-École Ilia Prygogine.

Spécialisation sur la base d'un projet amené par l'étudiant et destiné à évoluer tout au long de l'année, afin de se conclure sous la forme d'une présentation écrite et orale pour la défense d'un TFE.

Supervision du stage : Helyett Wardavoire (Haute-École Ilia Prygogine), Max Nisol et Franck Timbal (Genres Pluriels). Durée du stage : 150 heures (mars-juin 2011)

### 2. Évolution du projet

À partir de juin 2011, l'atelier ne se fait plus sous l'égide de la Haute-École Ilia Prygogine, mais est adapté afin de prendre place pleinement dans les activités de Genres Pluriels.

Une refonte structurelle de l'atelier est alors mise en route quant aux objectifs de l'activité et au rôle plus central dévolu à l'animateur, avec une supervision moindre.

L'activité reprend en octobre 2011, à raison d'un atelier par mois. Un atelier est également organisé dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture », lors de l'après-midi de création partagée du 26 novembre 2011.

### 3. Objectifs et principes de l'activité

L'atelier d'écriture au sein de l'association Genres Pluriels a un objectif bien précis : la création d'un récit unique qui aura comme forme finale, celle d'un **livre illustré destiné aux enfants** (6-8 ans), une histoire sur les transidentités. Il s'agit donc d'une activité susceptible d'aboutir à un objet livre qui pourra être utilisé comme un support de communication vers l'extérieur, avec une visée pédagogique.

Il n'est pas question ici d'un atelier de perfectionnement dans l'écriture.

Le processus créatif se fait via des propositions d'écriture.

Selon le cadre initial de l'art-thérapie, l'accent est mis sur le processus à l'intérieur des ateliers, plutôt que sur le résultat.

L'acte créatif par le médium de l'écriture et dans le cadre bienveillant et confidentiel de l'atelier suscite le « lâcher prise ».

Le biais de la fiction permet de s'exprimer au premier sens du terme (beaucoup plus libre), et en évitant le pathos.

Cet atelier offre la possibilité de s'exprimer sur les transidentités ailleurs que dans la revendication.

Passer d'une expérience personnelle à un niveau universel, via la sphère bienveillante du groupe, dans le cadre d'un travail collectif.

*L'atelier d'écriture a lieu tous les troisièmes samedis du mois, de 15h30 à 17h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.*

## VII. ATELIER VIDÉO

**Responsable du projet/animateur : Ely Chevillot, étudiant en réalisation et membre de Genres Pluriels**

Suites aux énormes bévues et manquements dans les médias concernant les représentations des personnes trans\* ainsi qu'à une demande d'aide de réalisation de portraits vidéos, Genres Pluriels a créé un atelier Vidéo.

Un atelier pilote a été organisé le 26 novembre 2011, dans le cadre de la journée de création partagée du festival « Tous les genres sont dans la culture ». Le second atelier, d'une durée de trois heures, a eu lieu le 18 décembre 2011. Nous avons fait un brainstorming afin de savoir quels types de vidéos de fiction nous pourrions réaliser.

Les perspectives pour 2012 de l'atelier Vidéo sont l'écriture et la réalisation de courts métrages de fiction, de courts documentaires et de témoignages vidéos.

*L'atelier Vidéo a lieu tous les troisièmes dimanches du mois, de 14h00 à 17h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. L'activité est gratuite et ouverte à tous.tes les membres de Genres Pluriels.*

## VIII. AUTRES ACTIVITÉS



### **Manifestation internationale « Stop Trans\* Pathologization 2012», Bruxelles, 22/10/2011**

Genres Pluriels a participé activement, pour la quatrième année consécutive, à l'organisation, à Bruxelles, d'un événement de soutien aux personnes transgenres et intersexuées. Cette action a lieu simultanément dans de nombreuses villes de tous les continents, chaque mois d'octobre depuis 2007. En 2011, la contribution de Genres Pluriels a consisté en un rassemblement devant le monument LGBT de la rue du Marché au charbon, suivi d'un débat sur la dépathologisation des transidentités à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

Voir : <http://www.stp2012.info>

Participation à la journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie de Schaerbeek, 17/05/2011

Participation à la Belgian Pride, Bruxelles, 14/05/2011

Rencontre autour des transidentités en partenariat avec Tels Quels, Bruxelles, 12/05/2011

Participation à la 9<sup>e</sup> Journée d'Arc-en-ciel Wallonie, Liège, 26/03/2011

Participation au Séminaire interdisciplinaire mensuel « Militer et prévenir » sur le thème « Débats et enjeux sur la physiologie des eunuques à Byzance » dont l'intervenant principal était Georges Sideris, Bruxelles, 20/01/2011

# 3. Site Web

Depuis le **1<sup>er</sup> décembre 2007**, Domaine public ([domainepublic.net](http://domainepublic.net)) héberge le site web de [genrespluriels.be](http://genrespluriels.be). Celui-ci utilise des outils libres gratuits et open source tels que le système de publication partagée SPIP ([spip.net](http://spip.net)) couplé à une base de données MySQL ([mysql.org](http://mysql.org)).

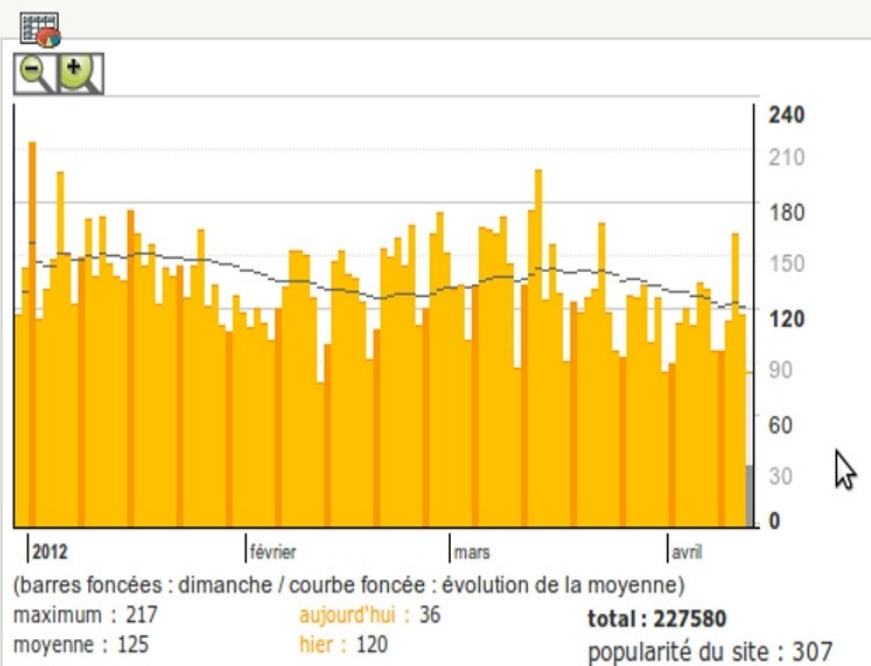
Tout le site est publié en mode texte html compatible avec tous les navigateurs internet. Il est accessible à la majorité des personnes disposant d'une connexion internet lente (modem 56k). Le site essaie de se rapprocher de certaines normes d'accessibilité comme [accessiweb.org](http://accessiweb.org). Le site offre une navigation aisée dans les rubriques grâce à son menu à gauche. Un chemin indique à tout moment l'endroit où l'on se trouve dans l'arborescence du site. Il est doté d'un moteur de recherche. Il reflète aussi les activités de Genres Pluriels.

## 1. Contacts

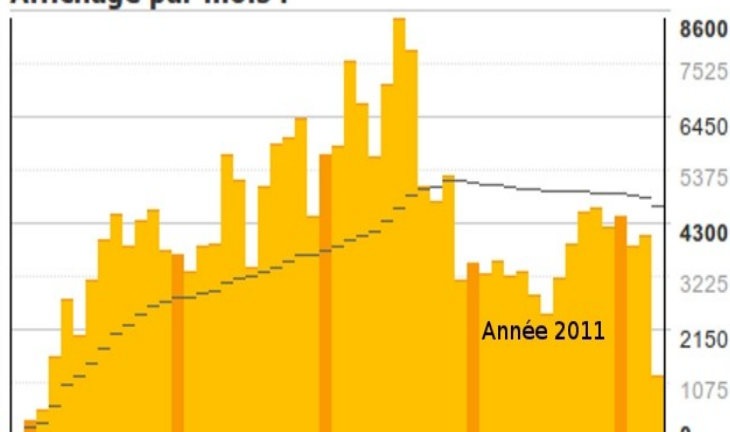
L'association dispose actuellement de 9 comptes de messageries :

<b>Contact</b>	<b>e-mail</b>	<b>Fonction</b>
Genres Pluriels	<a href="mailto:contact@genrespluriels.be">contact@genrespluriels.be</a>	<i>Pour les questions générales</i>
Max	<a href="mailto:max@genrespluriels.be">max@genrespluriels.be</a>	<i>Psychologue, pour garantir la confidentialité lors des suivis psychologiques et les questions liées aux transgenres, genres fluides et identités de genres</i>
Aurel	<a href="mailto:aurel@genrespluriels.be">aurel@genrespluriels.be</a>	<i>Responsable des aspects administratifs et de la future brochure d'information générale de GPs</i>
Bo	<a href="mailto:bo@genrespluriels.be">bo@genrespluriels.be</a>	<i>Co-coordinatrice du Festival « Tous les genres sont dans la culture » de GPs. Responsable du Groupe Média.</i>
Ely	<a href="mailto:ely@genrespluriels.be">ely@genrespluriels.be</a>	<i>Co-coordonateur du Festival « Tous les genres sont dans la culture » de GPs. Responsable du Groupe Média et de l'atelier Vidéo.</i>
Aïcha	<a href="mailto:aïcha@genrespluriels.be">aïcha@genrespluriels.be</a>	<i>Chercheuse à l'ULB sur les questions de genres. Féministe. Responsable de la Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique. S'occupe également des relations avec les groupes internationaux.</i>
Elora	<a href="mailto:elora@genrespluriels.be">elora@genrespluriels.be</a>	<i>Assistante sociale, responsable de l'administration du Forum de GPs</i>
Fabienne	<a href="mailto:fabienne@genrespluriels.be">fabienne@genrespluriels.be</a>	<i>Coiffeuse/visagiste et coach en soins maquillage et cosmétiques. Elle a également des expériences en stylisme, accessoires mode et habillements. Fabienne est responsable de l'atelier de féminisation.</i>
Wiebke	<a href="mailto:wiebke@genrespluriels.be">wiebke@genrespluriels.be</a>	<i>Juriste, pour les questions juridiques liées aux changements d'identité de genre, de prénoms, aux procédures administratives,...</i>

## Évolution des visites ?



### Affichage par mois :



## 2. Abonnements à la newsletter et à l'agenda



### Abonnés

#### Répartition des abonnements :

- Listes privées: 1383
- Listes publiques hebdomadaires: 0
- Listes publiques mensuelles: 33
- Listes publiques annuelles: 0
- Listes publiques autre périodicité: 352
- Abonnés à aucune liste: 70

#### Répartition des formats :

- HTML : 1400
- Texte : 2
- Aucun : 59



### Listes de diffusion privées

L'abonnement à ces listes est réservée aux administrateurs et auteurs du site.

<input type="checkbox"/> <b>assocbelges</b> 152 abonnés Patron : pangram	<b>N° 3</b>
<input type="checkbox"/> <b>associnternationales EN</b> 83 abonnés Patron : pangram	<b>N° 4</b>
<input type="checkbox"/> <b>belgischeverenigingen</b> 93 abonnés Patron : pangram	<b>N° 5</b>
<input type="checkbox"/> <b>institutions</b> 137 abonnés Patron : pangram	<b>N° 6</b>
<input type="checkbox"/> <b>listepresse</b> 143 abonnés Patron : pangram	<b>N° 7</b>
<input type="checkbox"/> <b>personnes</b> 612 abonnés Patron : pangram	<b>N° 9</b>
<input type="checkbox"/> <b>Assoces internationales FR</b> 11 abonnés Patron : pangram	<b>N° 10</b>
<input type="checkbox"/> <b>Politiques</b> 26 abonnés Patron : pangram	<b>N° 11</b>
<input type="checkbox"/> <b>Enseignement</b> 34 abonnés Patron : pangram	<b>N° 12</b>
<input type="checkbox"/> <b>ProfessionnelLEs</b> 85 abonnés Patron : pangram	<b>N° 13</b>

1 2



### Listes de diffusion publiques

L'abonnement à ces listes est proposé sur le site public.

<input type="checkbox"/> <b>Liste des nouveautés du site web</b> 352 abonnés, dont 10 sans format de réception Patron : nouveautes	<b>N° 1</b>
---	-------------



### Liste diffusée le premier de chaque mois.

L'abonnement à ces listes est proposé sur le site public.

<input type="checkbox"/> <b>Agenda</b> 33 abonnés, dont 3 sans format de réception Patron : evenements Prochain envoi : 1er mai 2012 à 16h07min	<b>N° 2</b>
---	-------------

Le site étant en constante évolution, l'asbl Genres Pluriels a souhaité informer le maximum de personnes des changements intervenus. Nous avons donc créé une lettre d'information « ListGPs » à laquelle tout internaute peut s'abonner en indiquant son adresse mail sur la page d'accueil du site Web. Elle reprend les nouveaux articles et brèves publiés depuis 2 semaines. Genres Pluriels informe aussi les internautes des activités en particulier. Des envois sont effectués via le site de Genres Pluriels à raison d'un envoi toutes les deux semaines environ. 352 personnes sont actuellement abonnées à la lettre d'information de Genres Pluriels.

Les personnes peuvent également s'abonner à l'agenda. Cette liste de diffusion reprend les événements inscrits dans notre agenda du site. C'est un bon outil pour rester au courant des activités de Genres Pluriels, en particulier celles que notre association a décidé de mettre en avant.

Les personnes peuvent s'inscrire elles-mêmes via le site.

### 3. Amélioration future du site

En 2011, nous avons également constaté que le site devait être repensé et que son ergonomie ainsi que ses rubriques doivent être plus faciles et rapides d'accès.

Une étude ergonomique et une implémentation seraient effectuées début 2012.

Nous avons choisi l'ASBL [Vertige](#) pour l'exécution des tâches car elle est spécialisée dans notre système de gestion de contenu SPIP.

#### Extrait du devis de Vertige<sup>1</sup> :

*(...) L'objectif est de retravailler l'ergonomie et la lisibilité du site actuel et d'éventuellement repenser le layout graphique et son intégration dans Spip. Travail de layout et de l'identité graphique : Ce travail se fera en concertation avec les responsables du projet. Nous travaillons généralement avec une adresse URL provisoire en avançant par étape, selon les remarques successives du client.*

#### Estimation budgétaire : deuxième version

<i>Création du layout graphique de l'ensemble du site, comprenant l'étude ergonomique</i>	<i>700 €</i>
<i>Découpe html/css de ce nouveau layout : Ce poste prévoit la création des gabarits XHTML. Une attention particulière est accordée dans la réalisation à l'optimisation du site en vue d'une accessibilité accrue des données (re-commandation du W3C et la World Accessibility Initiative)</i>	<i>360 €</i>
<i>Les navigateurs qui seront testés sont les suivants :</i> <i>- IE7+ (càd les versions ultérieures à celle-ci)</i> <i>- FF 3.6+ sur Windows, Mac OS X</i> <i>- Chrome 8+ sur Windows, Mac OS X</i> <i>- Safari 5+ sur Macintosh uniquement</i> <i>D'autres navigateurs peuvent être testés sur demande.</i>	
<i>Cette étape prévoit donc :</i> <i>- la mise en page html nécessaires à la structure du site (cf. votre structure).</i> <i>- les éléments de navigation "standard" tels que prévus dans l'arborescence (liens hypertextuels, images cliquables, zones sensibles).</i> <i>- l'utilisation d'une feuille de style (.css)</i>	
<i>Intégration du nouveau layout dans Spip et l'ensemble de ses modules.</i>	<i>1080 €</i>
<b>Total</b>	<b>2140 €</b>

*Tous nos prix sont HTVA.*

<sup>1</sup> Le devis complet peut être demandé à l'association via [contact@genrespluriels.be](mailto:contact@genrespluriels.be)

# 4. Projets 2012 et perspectives

# I. PROJETS RÉCURRENTS

## 1. Trans\*, J'avance – pour une diversité des genres

Phase actuelle : projet en cours s'étendant sur une période de 24 mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 30 septembre 2013, dans la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie.

Pour la description des objectifs et réalisations du projet, voir p. 15.

Plusieurs ateliers, formations, permanences, groupes de parole ou entretiens individuels ont déjà eu lieu à Bruxelles et en Wallonie durant le premier trimestre 2012.

Responsable du projet : Max Nisol

## 2. Festival « Tous les genres sont dans la culture » 2012

La quatrième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » se déroulera à Bruxelles du 16 au 24 novembre 2012.

### PROGRAMMATION – CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date	Horaire	Activité	Lieu
Ve 16/11	17h00-19h00	Discussion avec des acteurs des médias	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
	19h00-23h00	Vernissage de l'exposition et drink d'ouverture	
Sa 17/11	13h00-18h00	Conférence « La diversité des genres – perspectives pluridisciplinaires »	À définir
Di 18/11	11h00-12h30	Marche exploratoire en collaboration avec Garance ASBL	À définir
	14h00-17h00	Atelier « Autodéfense »	À définir
Lu 19/11	09h00-17h00	Table ronde « Enseignement et diversité »	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
	18h30-21h00	Table ronde « Emploi »	
Ma 20/11	09h00-18h00	<i>Journée de la mémoire transgenre</i> Colloque « Transidentités et politique »	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
	19h00-21h00	Conférence « Être transgenre ailleurs »	À définir
Me 21/11	14h00-17h00	Table ronde « Droit et législation »	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
Je 22/11	19h00-23h00	Ciné-débat	À définir
Ve 23/11	14h00-17h00	Table ronde « Santé »	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
Sa 24/11	12h00-24h00	Journée d'ateliers et performances à caractère artistique, suivie d'une soirée de spectacles.	À définir

Responsables du projet : Ely Chevillot et Bo Waterschoot

### 3. Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique

En 2012, conformément à ses objectifs et revendications, Genres Pluriels poursuit activement ses activités de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique, à travers sa cellule de monitoring et de lobbying (voir p. 37), ainsi que dans le cadre du projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres ».

Responsable du projet : Aïcha Serghini-Idrissi

### 4. Groupe Média

En 2012, le Groupe Média (voir p. 40) continue à se réunir sur une base mensuelle à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, et poursuit ses activités :

- de communication avec les différents médias et les étudiant.e.s en communication
- de vigilance par rapport à la représentation médiatique des personnes transgenres

Responsables du projet : Bo Waterschoot et Ely Chevillot

### 5. Ateliers

**L'atelier Drag King (voir p. 42) a lieu tous les premiers samedis du mois, de 14h00 à 18h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Animation : collective.**

**L'atelier Vidéo (voir p. 44) a lieu tous les troisièmes dimanches du mois, de 14h00 à 17h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Animation : Ely Chevillot.**

**L'atelier d'écriture (voir p. 43) a lieu tous les troisièmes samedis du mois, de 15h30 à 17h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Animation : Jean-Baptiste Simon.**

En 2012, les cinq premiers ateliers tourneront autour des propositions d'écriture, où chacun écrit son propre texte (en toute confidentialité et dans les conditions explicitées p. 43). Le temps d'écriture est suivi d'une lecture collective (sans obligation), et d'échanges qui ne se penchent pas sur la qualité des textes, mais sur les idées qui peuvent être utilisées par la suite.

À partir du sixième atelier, l'écriture se fait par groupe de deux ou trois (suivant le taux de participation) et va porter sur des éléments bien précis du récit (personnages, dialogues, événement particulier, contexte,...)

Dans un troisième temps, celui de la création du récit en tant que tel, la forme proposée est la suivante : un workshop durant un week-end à la campagne, centré exclusivement sur le livre, avec bien entendu des moments de convivialité.

**→ À noter que l'atelier Vidéo et l'atelier d'écriture reçoivent des subsides en éducation permanente et se font sous l'égide de la Coordination Holebi Bruxelles (CHB).**

## II. NOUVEAU PROJET : ATELIER DE FÉMINISATION

**Responsable du projet/animatrice : Fabienne Buchard, coiffeuse/visagiste et coach en soins maquillage et cosmétique, membre de Genres Pluriels.**

L'animatrice a également des expériences en stylisme, accessoires modes et habillements.

### Présentation

Comment savoir évaluer nos propres besoins pour arriver à notre seuil de bien être individuel ? Quelles sont les influences de la société et de la mode sur nos choix ainsi que sur notre comportement de consommatrice ?

Des collaborations avec l'atelier Vidéo seront prévues pour percevoir les différentes étapes dans le cadre d'un atelier maquillage dans le but de travailler le « comment je me vois » et « comment les autres me voient ».

Nous aborderons, par le biais de plusieurs thématiques, les féminités et notre propre féminité en fonction des attentes et des envies de chacun.e.

Nous aurons une approche aussi bien théorique que pratique pour les différents thèmes proposés :

1. Acheter et faire ses produits
2. Faire les magasins
3. Habillements et accessoires
4. Soins du visage, soins du corps
5. Coiffure
6. Épilation (quotidienne, laser, cire, ...)
7. Maquillage
  - Maquillage de fête
  - Maquillage de scène, de télé
8. Comportements/postures

### Aspects pratiques

L'atelier de féminisation a lieu tous les deuxièmes vendredis du mois, de 18h30 à 21h30 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

Inscriptions obligatoires à [fabienne@genrespluriels.be](mailto:fabienne@genrespluriels.be)

Dates : 13 avril 2012, 11 mai 2012 (spécial « Semaine arc-en-ciel »), 8 juin 2012, 13 juillet 2012, pas d'atelier en août 2012, 14 septembre 2012, 12 octobre 2012, 9 novembre 2012 (spécial « L-Week »), 14 décembre 2012

PAF : 2,00 € par atelier/pers.

Apporter ses propres produits pour évaluer si les produits que nous utilisons sont adaptés à nos types de peaux

## III. PROJETS À L'ÉTUDE

### 1. Brochure d'information générale

Il n'existe pas encore, en Belgique, de brochure d'information générale sur les questions transidentitaires qui pourrait être distribuée au public et aux différents intervenants de notre réseau, notamment les associations, les planning familiaux, les CPAS, les établissements d'enseignement, ou bien encore les maisons médicales.

Or, nous constatons qu'il y a une forte demande pour un tel support, à la fois de la part des personnes transgenres et des professionnel.le.s. Aussi avons-nous l'intention, dans le courant de l'année 2012, de mettre en route activement ce projet et de constituer un dossier de demande de financement public.

Il s'agirait d'offrir un aperçu aussi complet que possible des questions transidentitaires (terminologies, cadre législatif, aspects psycho-médico-sociaux, action des associations de soutien, etc.), dans un langage accessible au grand public et sous une présentation attrayante et pratique.

### 2. Pôle ISP pour les personnes transgenres

Dans le cadre de la structure de services psycho-médico-sociaux de Genres Pluriels, création et développement d'un Pôle interne d'insertion socio-professionnelle (ISP) répondant spécifiquement aux besoins des personnes trans\* et des transidentités, avec pour missions initiales :

#### *I - Accompagnement à l'emploi et au travail*

1. Analyse des besoins
2. Conseil, information et orientation vers l'emploi et la formation
3. Accompagnement des projets professionnels et des relations au travail

#### *II - Conseil et information juridique*

1. Analyse des discriminations subies à l'accès et au maintien à l'emploi
2. Analyse et intégration des dispositions législatives (cadre belge, cadre européen, cadre international)
3. Conseil sur le droit du et au travail

Une première réflexion structurée autour de ce projet a eu lieu lors de la Table ronde « Emploi et insertion socio-professionnelle » du festival « Tous les genres ont dans la culture » (voir p. 33).

## IV. GESTION & ADMINISTRATION

Genres Pluriels est une association en pleine croissance et de plus en plus sollicitée. L'année 2011 a ainsi vu une forte augmentation des demandes de suivi de la part du public transgenre, d'une part, et d'information/formation de la part des différents acteurs sociaux, tant au niveau associatif qu'institutionnel, d'autre part.

Il apparaît clairement que cette tendance ne va pas s'inverser, et que l'association va poursuivre son développement, la demande étant forte, non seulement sur la Région de Bruxelles-Capitale, mais également en Wallonie.

Pour l'association, il s'agit d'une indication très nette et encourageante que nous remplissons nos objectifs principaux qui sont l'accueil et le soutien du public transgenre, la sensibilisation/information/formation des différents publics et la mise en place d'un réseau dense et actif.

Toutefois, il en résulte une charge de travail grandissante, ce qui nous conduit à réfléchir à différentes solutions à court, moyen et long terme, en ce qui concerne la création d'emplois au sein de l'association. En effet, aussi bien l'accueil du public transgenre que l'animation d'ateliers et de formations nécessite un personnel compétent, qualifié et prêt à s'investir.

À cet effet, nous avons organisé à plusieurs reprises des formations internes destinées aux membres de l'association, lesquels sont par ailleurs encouragés à participer à notre réunion hebdomadaire de travail (« staff ») qui a lieu tous les mardis de 10h00 à 13h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, ainsi qu'à la réunion mensuelle des « actiVEs » de Genres Pluriels.

Afin de nous diversifier et de nous professionnaliser, nous avons développé en 2011 un fonctionnement interne axé sur les projets et les groupes de travail correspondant à nos différents objectifs. En effet, ces deniers recouvrent un large éventail de champs d'action, qui possèdent chacun leurs spécificités et leur complexité.

Les groupes de travail constituent également une bonne façon de responsabiliser les membres de Genres Pluriels et de les faire participer, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, aux activités de l'association.

L'année 2011 a ainsi vu la création d'une *Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique* (voir p. 37) ainsi que d'un *Groupe Média* (voir p. 40). Nous avons également diversifié notre offre d'ateliers, avec désormais 5 activités mensuelles : atelier « Trans\* pour les nulLEs », atelier Drag King, atelier d'écriture, atelier Vidéo et atelier de féminisation.

En 2011, les subventions octroyées par nos partenaires institutionnels au projet « Trans\*, J'avance – pour une diversité des genres » (voir p. 15) et au festival « Tous les genres sont dans la culture » (voir p. 28) nous ont permis de proposer aux personnes transgenres et aux différents publics des services et des activités de qualité, qui d'une part répondent à une demande, et d'autre part produisent des résultats avérés, correspondant à nos objectifs.

L'association a pu en outre embaucher deux personnes en CDD pour assurer la coordination de ces projets. Enfin, il nous a été possible de rétribuer les prestataires et les bénévoles qui nous apporté leur concours durant le festival « Tous les genres sont dans la culture ».

Nous sommes une association sans but lucratif ; nos moyens demeurent évidemment limités, et nos perspectives liées aux subventions publiques. Aussi espérons-nous être en mesure, grâce au concours des pouvoirs subsidiants, d'obtenir à nouveau des financements pour nos projets existants (*Trans\**, *J'avance – Pour une diversité des genres*, Festival « *Tous les genres sont dans la culture* », *Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique*), ainsi que pour ces nouveaux projets au fort potentiel que sont la *Brochure d'information générale* et le *Pôle ISP pour les personnes transgenres*.

Ces projets complexes et nécessitant beaucoup de préparation impliquent en effet obligatoirement l'emploi d'au moins une personne salariée. De plus, l'accroissement et la diversification de nos activités font que la création d'un poste de secrétariat administratif est devenue indispensable pour le bon fonctionnement de l'association.

Enfin, nous ressentons la nécessité de disposer le plus rapidement possible de locaux de travail, à savoir un bureau ainsi qu'un espace d'accueil convivial où recevoir les personnes transgenres, de plus en plus nombreuses, qui nous sollicitent pour des entretiens individuels. Une solution semble possible à l'horizon du deuxième semestre 2012, sous réserve de financement.

En ce qui concerne nos perspectives à moyen et long terme, si nous sommes pleinement conscients des responsabilités liées à la charge de travail et des efforts restant à accomplir, notamment au niveau budgétaire, nous avons aussi conscience de l'expertise et du potentiel de Genres Pluriels, qui est la seule association de soutien des personnes transgenres à Bruxelles et en Belgique francophone. Le succès rencontré par nos différentes activités et les nombreuses sollicitations dont notre association fait l'objet sont autant de signes très encourageants pour l'avenir.

Nous espérons en 2012 être reconnus comme projet d'économie sociale et, dans un avenir plus ou moins proche, en tant qu'asbl d'éducation permanente.

# **5. Rapport financier 2011 & budget prévisionnel 2012**

Genres Pluriels ASBL

**Comptes annuels détaillés:**

**2011**

## ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES	20/28			50,00
<b>I Frais Etablissement</b>	20	0,00		<u>0,00</u>
<b>II Immobilisations Incorporelles</b>	21	0,00		<u>0,00</u>
<b>III Immobilisations Corporelles</b>	22/27			<u>0,00</u>
A. Terrains - Constructions	22	0,00	0,00	
B. Installations - Machines - Outillage	23		0,00	
C. Mobilier - Matériel Roulant	24		0,00	
2420 Matériel informatique		0,00		
2429 Amortissement sur mat. Informatique		0,00		
D. Location-Financement-Droits Similaires	25		0,00	
E. Autres Immobilisations Corporelles	26		0,00	
F. Immobilisations en Cours - Acomptes Versés	27		0,00	
<b>IV Immobilisations Financières</b>	28		50,00	<u>50,00</u>
2880 Cautionnement versé en numéraire		50,00		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58			39.082,70
<b>V Créances à plus d'un an</b>	29			<u>0,00</u>
<b>VI Stocks - Commandes en Cours</b>	3			<u>0,00</u>
A. Stock	30/36		0,00	
1. Matières premières	30/31	0,00		
2. En cours de fabrication	32	0,00		
3. Produits finis	33	0,00		
B. Commandes en cours d'exécution	37		0,00	
<b>VII Créances un an au plus</b>	40/41			<u>34.690,00</u>
A. Créances Commerciales	40		40,00	
4000 Clients		40,00		
B. Autres Créances	41		34.650,00	
41605 subsides à recevoir Comm. Française		5.750,00		
41606 subsides à recevoir Institut Egal.Femme et Hommes		2.400,00		
41610 subsides à recevoir Ville de Bruxelles Egalité des Chances		1.000,00		
41615 subsides à recevoir Cocof		5.000,00		
41616 subsides à recevoir RBC Egalité des Chances		15.000,00		
41617 subsides à recevoir Région Wallone		3.000,00		
41620 subsides à recevoir WBI		2.500,00		
<b>VIII Placements Trésorerie</b>	50/53			<u>0,00</u>
A. Actions Propres	50		0,00	
B. Autres Placements	51/53		0,00	
<b>IX Valeurs Disponibles</b>	54/58		4.390,62	<u>4.390,62</u>
5500 Banque compte à vue		3.157,02		
5502 Banque compte épargne		0,00		
5700 Caisse		1.233,60		
<b>X Comptes Régularisation</b>	490/1		2,08	<u>2,08</u>
4910 Produits acquis		2,08		

**TOTAL ACTIF** **39.132,70**

## PASSIF

FONDS PROPRES	10/15			-1.640,67
<b>I Fonds social</b>	<b>10</b>		<u><b>0,00</b></u>	
<b>III Plus-Values de Réévaluation</b>	<b>12</b>		<u><b>0,00</b></u>	
<b>IV Fonds affectés</b>	<b>13</b>		<u><b>0,00</b></u>	
1300 Fonds affectés pour passif social		0,00		
<b>V Perte Reportée</b>	<b>140</b>		<u><b>-1.640,67</b></u>	
1400 Pertes de l'exercice		-2.956,54		
1401 Bénéfices cumulés de l'exercice précédent		1.315,87		
<b>VI Subsidés en Capital</b>	<b>15</b>		<u><b>0,00</b></u>	
1500 Subside en capital Comm Franç.		0,00		
1509 Amortissement sur subs en capital Comm Franç.		0,00		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16			0,00
<b>VII A. Provisions Risques - Charges</b>	<b>160/5</b>		<u><b>0,00</b></u>	
<b>B. Impôts différés</b>	<b>168</b>		<u><b>0,00</b></u>	
DETTES	17/49	0,00		40.773,37
<b>VIII Dettes à plus d'un an</b>	<b>17</b>	0,00	<u><b>0,00</b></u>	
<b>IX Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	0,00	<u><b>19.707,84</b></u>	
A. Dettes Echéant Dans l'Année	42		1.250,00	
4241 Crédit Crédal 22-462 (15.000,00€)		1.250,00		
4242 Crédit Crédal 19-587 (14.000,00€)		0,00		
B. Dettes Financières	43		0,00	
C. Dettes Commerciales	44		5.573,95	
1. Fournisseurs	440/4	0,00		
4400 Fournisseurs		2.772,19		
4440 Factures à recevoir		2.801,76		
2. Effets à Payer	441	0,00		
D. Acomptes Reçus	46		0,00	
E. Dettes Fiscales Salariales Sociales	45		6.735,92	
1. Impôts	450/3	0,00		
4530 Précompte professionnel à payer		540,88		
2. Rémunérations - Charges Sociales	454/9	0,00		
4540 O.N.S.S.		1.160,32		
4550 Rémunérations à payer		2.010,69		
4560 Provison pécule de vacances		3.024,03		
F. Autres Dettes	47/48		6.147,97	
4890 Avances tiers		6.147,97		
<b>X Comptes Régularisation</b>	<b>492/3</b>		<u><b>21.065,53</b></u>	
4920 Charges à imputer		100,31		
4930 Subsidés à reporter		20.965,22		
RBC "trans j'avance" => report 2012	5.732,80			
RBC Festival => report 2012	4.929,19			
CF "trans j'avance" => report 2012	5.000,00			
Région Wallone "trans j'avance" => report 2012	3.988,91			
Cotisations 2012	30			
COCOF Festival => report 2012	1284,32			

**TOTAL PASSIF**

**39.132,70**

**Compte de Résultat au 31 decembre 2011**

**Résumé**

<b>CHARGES</b>	<b>42.585,20</b>
60 ACHATS	483,24
61 SERVICES ET BIENS DIVERS	26.047,95
62 REMUNERATIONS ET PENSIONS	15.311,05
63 AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR	0,00
64 AUTRES CHARGES EXPLOITATION	0,00
65 CHARGES FINANCIERES DIVERSES	742,26
66 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
67 IMPOTS	0,70
<b>PRODUITS</b>	<b>39.628,66</b>
70 VENTES	2.419,87
71 FACTURATION D'AUTRES EXERCICES	0,00
730 COTISATIONS DES MEMBRES	621,00
732 DONS	399,37
736 AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL	0,00
737 SUBSIDES	36.183,66
74 AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	0,00
75 PRODUITS FINANCIERS	4,76
76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>RESULTAT AVANT AFFECTATION</b>	<b>-2.956,54</b>
69 AFFECTATIONS AUX FONDS	0,00
<b>RESULTAT APRES AFFECTATION</b>	<b>-2.956,54</b>
BENEFICES CUMULES EXERCICE PRECEDANT	1.315,87
<b>PERTES CUMULEES A REPORTER SUR L'EXERCICE SUIVANT</b>	<b>-1.640,67</b>

**Compte de Résultat: détail**

**Charges**

<b>60</b>	<b>ACHATS</b>		<b>483,24</b>	<b>483,24</b>
	6010 Achats boissons / alimentation Festival	483,24		
<b>609</b>	<b>Variation de stock</b>		<b>0,00</b>	
<b>61</b>	<b>SERVICES ET BIENS DIVERS</b>			<b>26.047,95</b>
<b>610</b>	<b>LOYERS ET CHARGES LOCATIVES</b>		<b>2.287,30</b>	
	610150 Location salle	720,00		
	610200 Location matériel	367,30		
	610250 Location entreposage	1.200,00		
<b>611</b>	<b>ENTRETIEN ET REPARATION</b>		<b>0,00</b>	
	611050 Entretien et réparations bureau	0,00		
	611100 Entretien et réparations materiel	0,00		
<b>612</b>	<b>FOURNITURES DIVERSES</b>		<b>1.577,85</b>	
	612110 Gsm- mobile reload	485,00		
	612115 Internet, hosting & nom de domaine	43,31		
	612130 Frais postaux	19,07		
	612200 Documentation, livres,bibliothèques,...	49,98		
	612300 Fourniture de bureau	267,10		
	612350 Frais de photocopies	431,87		
	612400 Matériel de bureau	236,06		
	612500 Matériels spécifiques aux projets	45,46		
<b>613</b>	<b>Betalingen van derden</b>			
<b>6131</b>	<b>Verzekeringen</b>		<b>0,00</b>	
	613100 Assurance	0,00		
<b>6132</b>	<b>Honoraires</b>		<b>14.743,78</b>	
	613205 Droits auteurs	89,39		
	613213 Honoraires consultants,...	399,30		
	613214 Honoraires graphistes	4.216,79		
	613215 Honoraires comptables	3.233,11		
	613216 Frais gestion secretariat social	230,60		
	613218 Régime petites indemnités pour artistes RPI	150,00		
	613219 Indemnités Bénévoles	6.150,00		
	613220 Cotisation group, Professionnels	160,00		
	613250 Publications légales	114,59		
<b>6133</b>	<b>TRANSPORT ET FRAIS DE DEPLACEMENT ET CATERING</b>		<b>2.947,72</b>	
	613310 Déplacement en BE	1.135,65		
	613312 Defraiment BE	285,21		
	613313 Frais Hebergement /transport invités	359,11		
	613320 Frais de restaurants	0,00		
	613321 Frais de réception	639,75		
	613325 Catering réunion	528,00		

**Genres Puriels asbl**  
**Rue Marché aux Charbons 42**  
**1000 Bruxelles**  
**N.N.: 0892.826.107**

<b>614</b>	<b>ANNONCES, PUBLICITE</b>		<b>4.491,30</b>	
	614000 Annonces et insertions	3.087,70		
	614100 Affiches, impressions, catalogues,,	1.403,60		
<b>617</b>	<b>PERSONNEL INTERIMAIRE</b>		<b>0,00</b>	
<b>62</b>	<b>REMUNERATIONS ET PENSIONS</b>			<b>15.311,05</b>
<b>620</b>	<b>REMUNERATION BRUT</b>		<b>16.182,08</b>	
	6202 Rémunérations employés	16.182,08		
<b>621</b>	<b>COTISATION ASS. SOCIALE</b>		<b>-1.954,62</b>	
	6210 Cotisation onss employeur	1.085,78		
	62101 Allocation Activa	-3.000,00		
	62101 Exonération précompte professionnel	-40,40		
<b>621</b>	<b>FRAIS PERSONNEL DIVERS</b>		<b>106,62</b>	
	6230 Assurance personnel	106,62		
	6231 Abonnement	0,00		
	6232 Medine du travail	0,00		
	6233 Chèques services	0,00		
<b>625</b>	<b>Provision pécule de vacances</b>		<b>976,97</b>	
	6250 Provision pécule de vacances	3.024,03		
	6251 Reprise provision pécule de vacances	-2.047,06		
<b>63</b>	<b>AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	6302 Dot, amortissement sur immobilisations corporelles	0,00		
<b>64</b>	<b>AUTRES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>CHARGES FINANCIERES DIVERSES</b>			<b>742,26</b>
	6500 Frais banques	0,00		
	6561 Intérêts sur emprunt crédal	739,62		
	6570 Ecart de paiement	2,64		
	6560 Charges financière diverse	0,00		
<b>66</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>IMPOTS</b>			<b>0,70</b>
	6703 Précompte mobilier	0,70		
<b>69</b>	<b>AFFECTATIONS AUX FONDS</b>			<b>0,00</b>
	6921 Dotation aux autres fonds	0,00		

**PRODUITS**

<b>70</b>	<b>VENTES</b>		<b>2.419,87</b>
	7020 Inscription Entretiens psychosociaux	215,00	
	7030 Inscriptions Conférences, formations	1.262,00	
	7040 Ventes badges, autocollants	199,68	
	7050 Recettes entrées, paf	357,18	
	7060 Ventes food, boissons lors événements	379,00	
	7060 Refacturation de frais (hors voiture)	7,01	
<b>71</b>	<b>FACTURATION D'AUTRES EXERCICES</b>		<b>0,00</b>
<b>730</b>	<b>COTISATIONS DES MEMBRES</b>		<b>621,00</b>
	73000 Cotisations des membres	621,00	
<b>732</b>	<b>DONS</b>		<b>399,37</b>
	73200 Dons	399,37	
<b>736</b>	<b>AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL</b>		<b>0,00</b>
	7360 Amortissement subside en capital	0,00	
<b>737</b>	<b>SUBSIDES</b>		<b>36.183,66</b>
	73701 Subsidés Institut Egalité Hô et Fê	2.637,55	
	73702 Subs RBC Dir Res.Humaines Egalités des Chances	16.127,56	
	73702 Subs RBC Dir Res.Humaines Egalités des Chances:corr. Subs 2010	-1.788,22	
	73703 Subsidés Ville de Bxl Egalités des Chances	1.000,00	
	73704 Subsidés Région Wallonne Action sociale	6.011,09	
	73705 Subsidés Communauté Française Wallonie Bruxelles	5.000,00	
	73706 Subsidés Wallonie Bruxelles International	2.500,00	
	73707 Subsidés COCOF- Education Permanente	3.715,68	
	73708 Subsidés Vlaamse Gemeenschap Commissie	980,00	
<b>74</b>	<b>AUTRES PRODUITS EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>4,76</b>
	7510 Produits des actifs circulants	4,76	
	7570 Ecart de paiement	0,00	0,00
<b>76</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0,00</b>

## Budget prévisionnel 2012

Catégorie GPS (plan comptable)	Montant
<b>DÉPENSES</b>	
6010 Achats boissons/denrées alimentaires	650,00 €
<i>6010 Achats boissons/denrées alimentaires - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>165,00 €</i>
610100 Loyer et charges locatives	2.200,00 €
<i>610100 Loyer et charges locatives - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>200,00 €</i>
610200 Achat de matériel de bureau	425,00 €
<i>610200 Achat de matériel de bureau - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>24,90 €</i>
612110 Frais de téléphone (recharge GSM)	2.596,00 €
<i>612110 Frais de téléphone (recharge GSM) - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>30,00 €</i>
612115 Frais internet (nom de domaine et hébergement)	75,00 €
612130 Frais postaux	175,00 €
612300 Achats fournitures de bureau	1.250,00 €
<i>612300 Achats fournitures de bureau - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>17,90 €</i>
612350 Photocopies et impressions	1.750,00 €
<i>612350 Photocopies et impressions - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>71,62 €</i>
612500 Achat de matériel spécifique	200,00 €
613200 Droits d'auteurs/consultation documents techniques & scientifiques	650,00 €
613210 Indemnités de bénévolat	6.170,00 €
<i>613210 Indemnités de bénévolat - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>30,00 €</i>
613211 Honoraires Comptable	4.250,00 €
613211 Honoraires Consultants	3.500,00 €
613211 Honoraires Graphiste	8.200,00 €
613212 Frais de gestion du personnel (secrétariat social)	1.680,00 €
<i>613212 Frais de gestion du personnel (secrétariat social) - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>51,44 €</i>
613217 Honoraires Prestataires	5.000,00 €
613217 Honoraires Adaptation web	3.000,00 €
<i>613217 Honoraires Adaptation web - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>1.094,74 €</i>
613220 Cotisations aux groupements professionnels	250,00 €
<i>613220 Cotisations aux groupements professionnels - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>162,00 €</i>
613310 Voyages, déplacements en BE (DL)	4.012,00 €
<i>613310 Voyages, déplacements en BE (DL) - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>32,90 €</i>
613315 Voyages, déplacements à l'étranger (DT)	1.105,00 €
613315 Hébergement	640,00 €
613321 Réceptions, relations publiques	1.250,00 €
613325 Catering réunions	1.350,00 €
<i>613325 Catering réunions - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>146,00 €</i>
61400 Frais de distribution (annonces, insertions, affichage)	3.000,00 €
614100 Affiches, catalogues et imprimés	5.750,00 €
61325 Publication Moniteur belge	118,70 €
6202 Rémunérations employés	42.350,00 €
<i>6202 Rémunérations employés - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>1.637,88 €</i>
621000 Cotisations patronales d'assurances sociales	8.906,40 €
621001 Précompte professionnel	5.294,45 €
62300 Assurance loi, responsabilité civile, chemin du travail	390,00 €
62500 Pécule de vacances	9.349,15 €
<i>62500 Pécule de vacances - TLGSDLC 2011 report 2012</i>	<i>2.772,50 €</i>
6500 Frais bancaires	1,00 €
65300 Frais emprunt Crédal	800,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>132.774,58 €</b>

<b>RECETTES</b>	
4930 Subside à reporter : RBC/EC – TLGSDLC 2011	6.213,51
4930 Subside à reporter : RBC/EC – TJPDDG 2011-2012	5.732,80
4930 Subside à reporter : FWB/Santé – TJPDDG 2011-2012	5.000,00
4930 Subside à reporter : RW/Santé – TJPDDG 2011-2012	3.988,91
7000 Recettes propres : Formations	1.375,00
7000 Recettes propres : Interventions extérieures	2.500,00
7000 Recettes propres : PAF libres	500,00
7000 Recettes propres : Suivis psycho-sociaux	250,00
7000 Recettes propres : Vente de gadgets (badges, bics,...)	600,00
7000 Recettes propres : Vente de boissons	400,00
7000 Recettes propres : Sponsoring	1.400,00
7300 Cotisations membres	1.000,00
732000 Dons & libéralités	500,00
737 Subsidés : FWB/EC	5.000,00
737 Subsidés : FWB/Santé	5.000,00
737 Subsidés : FWB/Culture	5.000,00
737 Subsidés : FWB/Formation	7.500,00
737 Subsidés : FWB/Loterie Nationale	10.000,00
737 Subsidés : FWB/EP	2.500,00
737 Subsidés : Région Bxl Capitale/EC	30.000,00
737 Subsidés : Région Wallonne/EC	5.000,00
737 Subsidés : Région Wallonne/Santé	2.500,00
737 Subsidés : COCOF/Relations internationales	1.500,00
737 Subsidés : COCOF/Affaires culturelles et Tourisme	5.000,00
737 Subsidés : COCOF/Santé	4.500,00
737 Subsidés : Ville de Bxl	2.000,00
737 Subsidés : Fond Triodos	2.500,00
737 Subsidés : WBI	2.500,00
737 Subsidés : IEFH	10.000,00
737 Subsidés : Fédéral/EC-Cabinet Milquet	5.000,00
75 Intérêts bancaires	2,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>134.962,22</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2.187,64</b>
<i>1400 Apurement de la perte cumulée</i>	<i>1640,97</i>
<b>TOTAL prévisionnel 2012</b>	<b>546,67</b>

# 6. Avec le soutien de...



MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
MINISTERIE VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST



ÉGALITÉ DES CHANCES & DIVERSITÉ  
GELIJKE KANSEN & DIVERSITEIT



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ  
DES FEMMES ET DES HOMMES

AMNESTY  
INTERNATIONAL



Merhaba..



Garance  
Ensemble,  
prévenons les violences



genres d'à côté

rendez-vous des genres et sexualités différents

